

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4160 du Jeudi 12 Janvier 2023 - 70<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## NOTRE JOURNAL A 70 ANS

### VŒUX DE NOUVEL AN



## Denis Sassou Nguesso étend ses souhais de paix à toute l'Afrique

Le couple présidentiel pendant la cérémonie (P.5)

### INONDATIONS

## Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, à Epéna, Impfondo et Dolisie (P.5)

LE GOUVERNEMENT SE PLIE AUX EXIGENCES DU FMI:

## Hausse de 5% du prix des carburants

(P.4)

EDITO:

## La récréation est finie!

### CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO – CATHOLIC RELIEF SERVICES



**A** l'initiative de l'organisme international Catholic Relief Services (CRS), secours catholique américain, un atelier de renforcement des capacités des évêques du Congo, sur la gestion professionnelle du patrimoine de l'Eglise se tient du 10 au 12 janvier 2023, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville.

Les travaux ont été ouverts par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo. En présence des archevêques et évêques du Congo, ainsi que de Mgr Célestin Akidimana, évêque du diocèse de Bukangono, au Rwanda, invité d'honneur et principal animateur; et de M. Constantin Sodio, représentant de Catholic Relief Services au Congo.

Nous y reviendrons

## CANAL+

100% DES MATCHS COMMENTES  
PAR NOS EXPERTS



LE DECODEUR HD  
**1 000**  
FCFA\* TTC  
A PARTIR D'EVASION

INSTALLATION OFFERTE

**Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO**  
**Notaire à la Résidence de Pointe-Noire**

03, Avenue Fayette TCHITEMBO  
Immeuble ex-Société CHRYSTAL Services, en diagonale de Caffé Torino 1er étage, B.P.:469  
Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**  
**SOCIETE TOUT POUR LA TV PLUS**

Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de F. CFA: 1.000.000  
Siège social: Pointe-Noire, Songolo dalette, village des pêcheurs, face station  
(République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO, en date du 23 octobre 2020, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée «TOUT POUR LA TV PLUS», en sigle «TPT PLUS», dont les caractéristiques suivent:

**Capital:** 1.000.000 F. CFA;

**Objet:** La société a pour objet, en tout pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et particulièrement en République du Congo, même sous forme de participation:

- La réalisation de toutes les prestations techniques pour la télévision et le cinéma et plus généralement toute activité connexe à la production de support de communication

- La production et la diffusion des images télévisuelles;

- La commercialisation, la mise en œuvre, la gestion et l'installation de tout

support publicitaire ainsi que toute activité liée au multimédia, à la messagerie électronique et internet;

- La fourniture des services de téléphonie mobile;

- Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Durée:** 99 ans;

**Gérant:** Madame OKO Rica Chella.  
Statuts enregistrés Pointe-Noire Centre folio 205/43 du 26 octobre 2020 sous le n°6484 RCCM N° CG-PNR-01-2022-B12-00258.

*Pour insertion,*

Maître Blanche Patricia MBISSI  
DÉDÉ-SOMBO.

OFFICE NOTARIAL Désiré BOUDIMBOU  
Tél. 04 468 57 37 Email: Pointe-Noire République du Congo  
Me Désiré BOUDIMBOU  
Notaire  
Tél.:06 968 16 09

**ANNONCE LEGALE**

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du dix-huit novembre deux mil vingt-deux, reçu par Maître Désiré BOUDIMBOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le premier décembre deux mil vingt-deux, Folio 221/02 sous le n° 438, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour caractéristiques principales

**Dénomination:** KREISSON CORPORATION en sigle "KC" SARL

**Objet Social:**

- Commerce divers de détail; commerce de véhicules automobiles et d'autres équipements industriels et fournitures diverses;
- mise à disposition du personnel et prestation de services;
- Location immobilière et hébergement;
- Restauration;
- Transport et logistique;
- Agriculture et agroalimentaire;
- Activités d'enseignement, d'architecture et d'ingénierie;
- Construction métallique; chaudronnerie et tuyauterie industrielle;

- Réparation des machines et équipements professionnels; mécanique, électricité, instrumentation. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

**Siège Social:** Pointe-Noire Aéroport, Avenue des pilotes n° 69, République du Congo.

**Durée:** 99 années

**Capital social:** Un million (1.000.000) F.CFA

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le n° CG-PNR-01-2022-B12-00274 du vingt-six décembre deux mil vingt-deux et a pour Gérant Monsieur Nice Oriole MOUKALA.

*Pour Avis*

**Maître Désiré BOUDIMBOU**  
**NOTAIRE**

Tél.: 06 968 16 09  
Email: maitredesireboudimbou@gmail.com

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**  
**Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.  
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

**SOCIETE UNIVERS SERVICES**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**  
**AU CAPITAL DE F CFA 1.000.000**

Siège social : quartier Tchimaghi-Aviation, rue Loemba Xavier Pointe-Noire, République Du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de dissolution et liquidation, du 12 Décembre 2022, portant sur la radiation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier. La société UNIVERS SERVICES, à ce jour, a été radiée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-

01-2019-B13-00208, du 22 Décembre 2022.

Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01- 2022-M-01516.

*Fait à Pointe-Noire, le 30 Décembre 2022.*

*Pour insertion.*

**-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-**

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
**OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA**

Tél.: (242) 05 534 46 83  
E-mail:batia\_paul@yahoo.fr  
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT  
Rond-point «Ex-BATA», en diagonale de l'immeuble des Officiers 9 étages - Pointe-Noire - Congo  
Paul Bernard BATIA, Notaire

**INSERTION LEGALE**

Aux termes de la Certification du 10 Août 2022 de la société Esso EXPLORATION AND société «ESSO EXPLORATION AND PRODUCTION CONGO (Mer Très Profonde Sud) Limited» dont le siège est sis à Shirley House, 30 Shirley Street, Nassau, Providence, Bahamas, reçue en la forme authentique par Monica D. GLAZE, Notaire certifié de l'Etat du Texas, U.S.A, en date du 15 Août 2022, le conseil d'administration a décidé et adopté à l'unanimité de:

- La fermeture et la révocation de l'enregistrement de la succursale située à Pointe-Noire, en République du Congo,

La succursale de la Société ESSO EXPLORATION AND PRODUCTION CONGO (Mer Très Profonde Sud) de sa première immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 25 Novembre 1997 sous le no 97 B 109, située à Pointe-Noire, Immeuble les Manguiers, Centre-ville, est désormais radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

*Pour avis*

**Le Notaire**

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**  
**Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.  
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

**ETABLISSEMENT MUST PRESSING**  
Siège social Avenue Alfred Raoul Mpita Wharf,  
Pointe- Noire République du Congo.

**ANNONCE LEGALE**

**Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**Dénomination sociale:** MUST PRESSING

Objet social La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo:

- **Pressing.**

**Siège social:** Avenue Alfred Raoul Mpita Wharf, République du Congo.

**Capital social:** Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune.

**Nomination du Gérant:** Monsieur XU Gongde gérant, de nationalité Chinoise.

**Dépôt légal:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01899, du 09 Novembre 2022. Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00219.

*Fait à Pointe-Noire, le 29 Décembre 2022.*

*Pour insertion.*

**-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-**

**URBANISME & COMMERCE en sigle «U.C»**

Société à responsabilité limitée en Liquidation  
Au capital de 40 000 000 FCFA, RCCM n° CG-PNR-01-2006-B12-00206  
NIF M2200000209631, NIU M2009110000633140  
POINTE-NOIRE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

Suivant procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2022, enregistré à Pointe-Noire le 27 décembre 2022, folio n°215/6 n°0244, les associés de la société URBANISME & COMMERCE en sigle «U.C» se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans les locaux de ladite société sis, n°14 Avenue Moe Jérôme BALOU, au quartier Mpita, à Pointe-Noire, sur Convocation du Liquidateur;

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a, au titre des résolutions, décidé de transférer le siège social de la société à compter du 31 décembre 2022 à l'adresse suivante:

S/c Cabinet d'Avocats Claude COELHO,  
243, Avenue Charles De Gaulle  
Centre-Ville, BP.430, 10ème étage, Tour Mayombe, entrée A  
Pointe-Noire, République du Congo

Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au RCCM

**POUR AVIS**  
**LE LIQUIDATEUR**

VŒUX DE FIN D'ANNEE

# Denis Sassou-Nguesso étend ses souhaits de paix à toute l'Afrique

Comme le veut la tradition en début d'année, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités en République du Congo ont échangé les vœux de nouvel an avec le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, et son épouse. L'événement s'est déroulé dans une ambiance festive, jeudi 5 janvier 2023, dans la salle de banquets du Palais du peuple.

La cérémonie de présentation de vœux, un concept inventé par l'académicien et scénariste anglais John Calcott Hosley, est devenue un rituel qui s'est perpétué dans le temps. Un moment pathétique qui permet de projeter dans l'avenir, en souhaitant le meilleur les uns les autres. Dans son allocution, Christophe Muzungu, ambassadeur plénipotentiaire de la RDC et doyen du corps diplomatique, a estimé que les perspectives et les défis qui attendent le Congo en 2023 exigent la mobilisation du Gouvernement et du Peuple congolais autour du Président de la République.

Il a relevé quelques événements qui ont caractérisé l'année 2022 sur le plan national et international pour lesquels le Congo, par le biais de sa diplomatie, a marqué son engagement sur la scène internationale et affirmé sa position sur les questions majeures.

Il a mis un accent sur les efforts consentis par le Président de la République pour consolider la paix et renforcer la démocratie. Dans sa réplique, le Chef de l'Etat a relevé que les élections législatives et locales de Juillet 2022, se sont déroulées dans la transparence et la quiétude. «Il en sera de même pour le renouvellement, cette année, du Sénat et des Conseils consultatifs», a rassuré Denis Sassou-Nguesso.

Cet attachement à la paix, a-t-il poursuivi, «nous amène à réitérer nos engagements dans la politique de bon voisinage, l'amitié et la solidarité entre les peuples, la coopération mutuellement avantageuse entre les Etats, les principes intangibles de non-ingérence et de non-agression. La disponibilité et l'ouverture de notre pays au service de l'Afrique et du reste du monde, demeurent totalement acquises en termes, notamment, de promotion du multilatéralisme; de résolution de conflits; de dialogue et de médiation pour prévenir les risques, désamorcer ou mettre un terme aux situations de crise; de maintien de la paix; de mutualisation des efforts pour le développement».

S'agissant de la Libye, Denis Sassou-Nguesso, en sa qualité de Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine dédié à la résolution de ce conflit, dit garder l'espoir que les efforts déployés et les sacrifices consentis, en vue de la tenue de la conférence de réconciliation inter libyenne, produiront les effets escomptés. «J'ose croire que ce pays frère retrouvera définitivement, en 2023, le chemin de la paix qui passe par la tenue des élections générales, libres et transparentes et la mise en place d'un gouvernement unique», a-t-il dit.

Le Chef de l'Etat a également évoqué la question climatique. «Nous avons mis à contribution, en notre qualité de Président de la Commission climat du Bassin du Congo, cette opportunité pour suggérer à la communauté internationale d'instituer la décennie mondiale de l'afforestation. Je vous invite à porter le plaidoyer auprès des dirigeants de vos pays respectifs, pour leur adhésion et une mobilisation effective autour de cette initiative», a-t-il affirmé.



Christophe Muzungu

ve, principalement dédiée à notre survie collective, au regard des désastres quotidiennement enregistrés ici et ailleurs du fait des dérèglements climatiques», a-t-il affirmé.

**Le Chef de l'Etat a fustigé le comportement démissionnaire de certains parents face à leur responsabilité**

Le vendredi 6 janvier, le tour est revenu aux corps constitués nationaux et les forces vives de la nation, d'échanger leurs vœux de nouvel an avec le Chef de l'Etat. «Vous êtes tout au Congo qui est tout pour Vous», a



Denis Sassou-Nguesso

déclaré Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. «Comment peut-on être insensible à votre volonté chevillée au corps de conduire le Congo vers le développement et l'émergen-

ce?», s'est-il interrogé. Plus que tout, a-t-il dit, «Denis Sassou-Nguesso est un homme d'engagement. L'engagement, pour maintenir, sur l'ensemble du territoire national, la paix et la tranquillité, la stabilité et la sécurité acquises au prix de moult sacrifices. C'est gagné par une vive émotion que l'on peut contempler et admirer ce qu'est devenu le Congo transfiguré par la main habile de l'Homme des actions concrètes. Pour tout dire, le Congo d'aujourd'hui n'est pas le Congo d'hier».

Prenant la parole, le Chef de l'Etat a souligné l'engagement

et partagé l'optimisme des corps constitués nationaux sur l'avenir du pays.

Il a salué l'appréciation positive des progrès accomplis sur la voie du développement, notamment la construction des infrastructures évoquées par Isidore Mvouba.

Toutefois, il a reconnu que beaucoup reste à faire. «Nous nous y attelons même si, de nos jours, le coût des infrastructures atteint des seuils particulièrement onéreux», a-t-il indiqué.

Le Chef de l'Etat a appelé les forces vives de la nation à quitter, de manière pérenne, le cycle ruineux de construction, destruction et reconstruction pour consolider les acquis. Il a, pour cela, fustigé les actes de vandalisme perpétrés contre le patrimoine public et les constructions anarchiques qui exposent à la destruction des ouvrages importants.

S'agissant de la criminalité en milieu juvénile, il a estimé que celle-ci demeure un problème préoccupant. «L'on compte, parmi les jeunes auteurs de crimes en bandes organisées, des enfants mineurs âgés de moins de 12 ans. Ces dérives prennent corps et se développent sous le regard impuissant des parents démissionnaires face à leurs responsabilités», a déclaré Denis Sassou-Nguesso.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

## La récréation est finie !

La Haute autorité de lutte contre la corruption vient de se doter d'un dispositif désarmant à l'aéroport international Maya-Maya. Il s'agit d'un panneau proclamant – invitant – au bannissement de la corruption dans notre pays. La volonté est manifeste, mais nous ne pouvons pas dire que l'efficacité le soit autant. Depuis que le Congo est Congo, on n'a pas encore vu un corrompu ou un corrupteur trembler au seul énoncé des velléités de l'Etat !

Le panneau menaçant se double d'une admonestation des plus radicales : «La récréation est terminée » ! Si nous ne parlions pas d'une matière qui a conduit ce pays à la ruine depuis des décennies, causé la mort de dizaines de personnes, retardé bien des plans de développement, éteint la soif de réalisation de bien des Congolais, nous en aurions ri. Je me suis toujours demandé si les propriétés proclamant: «Attention, chien méchant», étaient plus sûres.

Ici, nous en sommes à déclarer notre intention, pas de passer à l'acte. Pendant les décennies où le Congo a vu sombrer successivement ses nombreux plans décennaux ou quinquennaux, si la parade à la corruption n'avait dépendu que d'un seul avertissement à l'aéroport, nous serions aujourd'hui le pays qui fabriquerait ses propres textiles, aurait atteint sa sécurité alimentaire et glorifierait des cohortes de cadres vertueux, révolutionnaires et patriotes !

Que le visiteur qui débarque à Maya-Maya tremble donc de peur. Il entre dans un espace où la corruption est déclarée tolérance zéro. Désormais, ne doivent voyager dans nos valises que l'honneur et la vertu. Que cela soit dit : nous proclamons notre volonté d'aller en guerre contre la corruption, la concussion, et les passe-droits sont bannis. A la banque, à la poste, à l'école, aux recrutements dans la Fonction publique, à la vente de notre pétrole, à l'hôpital, à la morgue même : nous n'accomplirons nos actes que dans la logique prescrite par la loi. La loi nous fait obligation d'y croire. Désormais.

Albert S. MIANZOUKOUTA

APRES LA DISPARITION DU ROI PELE

## Signature du livre de condoléances par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale

Suite à la disparition du roi Pelé, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est rendu le 5 janvier dernier à l'ambassade du Brésil, en République du Congo, pour signer le livre de condoléances ouvert en mémoire de cette icône hors pair du football mondial, décédé à l'âge de 82 ans, des suites d'un cancer du côlon. Il était accompagné de son vice-président, Léon Alfred Opimbat, et du premier secrétaire, Fernand Sabaye.

De noir vêtu, Isidore Mvouba a, par cette cérémonie sobre, voulu honorer la mémoire de celui qui fût le plus grand joueur de tous les temps.

Après un bref entretien avec l'ambassadeur du Brésil, le président de l'Assemblée nationale est allé s'asseoir devant le portrait du disparu placé pour la circonstance sur une table, pour signer le livre de condoléances qui y était placé, en écrivant ces écrits:

«L'inévitable fatalité vient d'arracher à l'affection du monde le célébritissime Edson Arantes Do Nascimento, internationalement connu sous le pseudonyme de Pelé, celui-là même qui a marqué près de 1254 buts, tout au long de sa brillante carrière de football. Le roi Pelé a attiré les foules à travers le monde. Les Congolaises et les Congolais, quant à eux, gardent de lui un souvenir tout particulier, depuis son passage



Isidore Mvouba signant le livre de condoléances

en 1967 avec le FC Santos, aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Je suis attristé par la disparition de cette véritable légende qui a inspiré des générations

d'amateurs du football et de ce sport, un sport roi, un art. Au nom de l'Assemblée nationale de la République du Congo et au mien propre, je m'associe au deuil qui frap-

pe la nation brésilienne et le monde entier, suite à la perte du roi Pelé, footballeur hors pair dont le talent est incontestable.

Adieu Edson Arantes Do Nascimento ! Adieu Pelé ! Adieu le roi du football !», a-t-il écrit. «C'est un grand honneur que me fait le président de l'Assemblée nationale, en venant signer ce livre de condoléances en mémoire du roi Pelé. Il était le Brésilien le plus connu dans le monde. Quand on parlait de Pelé, on voyait le Brésil et quand on parlait du Brésil, on voyait Pelé. C'est une grande perte pour nous. Il a commencé très jeune sa carrière de football. A 17 ans, il a gagné la première coupe du monde, et deux autres après», a déclaré l'ambassadeur du Brésil.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Pierre Mabiala a fixé les orientations de travail pour l'année 2023

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a réuni le 3 janvier dernier les cadres de son département pour leur donner des orientations à travers une communication dressant une feuille de route visant à définir les perspectives de travail pour l'année 2023.

La rencontre a regroupé les membres du cabinet, les directeurs généraux, centraux et départementaux. Pierre Mabiala a rappelé que son ministère doit travailler à l'optimisation de son rendement dans le processus de développement et d'amélioration du pouvoir d'achat des Congolais.

Il a lancé un appel à l'ordre à ses collaborateurs. «Chacun de vous doit mettre en application la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains dans sa plénitude. Vous avez à votre disposition des outils réglementaires d'application de la loi précitée pour exercer, à tout aise, votre office au quotidien. Il s'agit des textes réglementaires», a rappelé Pierre Mabiala.

Le ministre d'Etat a insisté sur

le fait que les cadres de son département doivent travailler avec les usagers de leurs services respectifs, pour les amener à adhérer à cette réforme, afin qu'ils en soient véritablement bénéficiaires.

Pour Pierre Mabiala, 2023 est également l'année au cours de laquelle le ministère poursuivra la réalisation des projets inscrits dans la loi des finances exercice 2023. Il leur a demandé de veiller à l'immatriculation des biens du domaine de l'Etat. «La loi n°26-2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière vous offre la latitude de légalité d'exercer pleinement cette prérogative. Les résultats de votre travail doivent avoir un effet induit, perceptible sur l'accroissement de la visibilité du ministère», a-t-il expliqué.

Il a indiqué que son ministère



Pierre Mabiala libérant sa feuille de route 2023

constitue un des secteurs déterminants de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. «Ensemble, nous avons donc notre partition à jouer pour soutenir la croissance économique du pays», a-t-il dit.

Le ministre d'Etat a exhorté ses cadres à la culture de l'excellence, de l'engagement et du travail acharné dans l'exercice de leurs attributions, en se référant au message de vœux à la na-

tion du 31 décembre 2022 du Président de la République qui a mis au centre de l'action de l'Etat, la valeur du travail pour faire de 2023 une année décisive.

Pour lui, les directives données seront mises en œuvre conformément à la déontologie professionnelle, en faisant preuve de ponctualité et d'assiduité au travail.

Philippe BANZ

## Vers la ratification de la Convention sur la protection des matières nucléaires

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a été auditionné le 15 décembre dernier par la Commission affaires étrangères, coopération et Congolais de l'étranger, pour apporter un éclairage sur la portée du projet de loi autorisant l'adhésion du Congo à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Il a en outre évoqué les avantages que procure cette Convention adoptée par le Congo en 2017.



Le ministre Charles-Richard Mondjo

Dans sa réponse, le ministre Charles-Richard Mondjo a souligné qu'il n'existe pas une politique de stockage des matières nucléaires en République du Congo. Il s'agit plutôt d'une procédure administrative régulièrement mise en œuvre par les différents ministères au titre de leurs prérogatives respectives. «Pour la République du Congo, parler de stockage de matières nucléaires peut paraître inapproprié, tant notre pays a confirmé son engagement de ne pas développer des armes nucléaires, encore moins de stocker sur son sol des matières nucléaires», a-t-il affirmé.

Toutefois, a-t-il fait remarquer, «qu'ils s'effectuent de nombreuses opérations de manipulation des sources radioactives ou à rayonnements ionisants, dans des structures hospitalières comme le CHU, l'hôpital de Loandjili, l'hôpital d'Oyo, au niveau des sociétés pétrolières, des services de l'audiovisuel et bien d'autres secteurs de l'économie nationale. Ces sources, une fois parvenues au terme de leur durée de vie, doivent être retirées des installations et mises en sécurité, parce qu'il s'agit de substances dangereuses, en attendant leur réexportation vers le pays de provenance».

De manière concrète, a précisé le ministre de la Défense nationale, cette procédure se déroule de la manière suivante: la structure concernée adresse une demande au ministère des Mines pour l'informer de cette situation, appuyée en cela par la documentation nécessaire sur la source concernée, en vue d'organiser les opérations de son rapatriement. Sur cette base, le ministère des Mines, à travers son point focal dans la plate-forme nationale, saisit à son tour l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui enverra l'un de ces experts à Brazzaville ou Pointe-Noire, avec les équipements nécessaires que sont les conteneurs à plomb, les outils spéciaux, pour le conditionnement de cette source. La source en question est alors installée dans un endroit sûr et prise en charge pour sa sécurisation par les éléments des Forces armées congolaises ou des Forces de police, avant son expédition vers sa destination finale. Le choix du transporteur, de la société chargée de la réalisation des opérations de réexportation de cette source ainsi que la prise en charge des dépenses y afférentes, sont de la responsabilité de l'AIEA.

Pour illustrer son propos, le ministre Mondjo a fait état de la réexportation vers le Canada de deux sources radioactives de cobalt-60 qui se trouvaient au CHU de Brazzaville, mais aussi récemment de quatre sources radioactives appartenant à la société Bureau Veritas Sau, parties de Pointe-Noire le 4 novembre et réexpédiées vers la France, le 16 novembre.

Il a rappelé que cette Convention fait partie d'un corpus plus large de traités et conventions adoptés par les Nations unies et mis en œuvre à travers l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Sa ratification permettra au Congo de remplir ses obligations liées à sa participation en tant qu'Etat-partie à la dynamique internationale de désarmement nucléaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

### LE GOUVERNEMENT SE PLIE AUX EXIGENCES DU FMI

## Hausse de 5% du prix des carburants

A compter du 31 janvier prochain, le prix de l'essence et du gasoil va augmenter de 5%, a fait savoir Anatole Collinet Makosso, chef du Gouvernement, jeudi 5 janvier dernier, lors d'une rencontre avec les associations des transporteurs et des consommateurs. Ainsi donc, à la surprise générale, l'Etat a décidé de se plier aux exigences du FMI (Fonds monétaire international) de baisser les subventions des carburants, même si on peut louer la modicité de cette augmentation.

La rencontre entre le premier ministre, les ministres d'Etat, ministre du commerce et celui des hydrocarbures et les représentants des associations de transporteurs et de consommateurs a eu pour principal but d'annoncer officiellement cette hausse de prix. Le coût du litre d'essence passera de 595 à 625 francs CFA, soit une augmentation de 30 francs CFA et celui du gasoil de 475 à 500 francs CFA, soit 25 francs CFA de plus.

Le chef du gouvernement a souligné les efforts fournis par le Président de la République pour parvenir à ce pourcentage, alors que les institutions internationales prévoyaient jusqu'à 65% d'augmentation. «Le président de la République a bataillé fort pour convaincre le Fonds monétaire international et la Banque mondiale qui exigeaient jusqu'à 65% d'augmentation du prix de l'ensemble des produits pétroliers finis à la pompe



Le Premier ministre annonçant l'augmentation du prix du carburant à la pompe

ou au dépôt pour le gaz domestique. Ses efforts sont allés au-delà de nos espérances», a-t-il dit. Le chef du gouvernement met en garde les malfaiteurs qui pourraient sauter sur cette occasion pour augmenter les prix des denrées alimentaires. Il précise que la hausse du carburant n'affectera nullement le coût du transport ou tout autre produit sur le marché. «Cela ne doit servir d'aucun prétexte pour augmenter les prix des

transports. Ce n'est pas pour 25 francs CFA qu'on va augmenter le prix des produits et du transport. Il n'y aura aucune augmentation de quoi que ce soit. Le minimum attendu était l'augmentation de 30% au 1er janvier», a martelé le chef du gouvernement. Pour Dieudonné Mousala, président de l'Asso-

un peu négligeable, nous l'acceptons. Nous allons nous asseoir pour voir quelles seront les mesures d'accompagnement pour que cette augmentation n'impacte pas sur le prix du transport. Ce n'est qu'après discussion avec le gouvernement que nous verrons s'il y a lieu ou non d'augmenter

ciation congolaise pour la défense des droits du consommateur, l'effort fourni par le gouvernement est louable. «Maintenant, c'est à nous de nous assurer qu'il n'y aura pas de grincements de dents sur le terrain, en faisant comprendre à la population que les efforts du chef de l'Etat sont à soutenir». Du côté des transporteurs, la hausse est considérée comme minime. «Pour nous les transporteurs, 5% c'est

le prix du transport», a déclaré Patrick Milandou, président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo. Pour sa part, le ministre des hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua a fait savoir que cette augmentation ne concerne pas le carburant des avions. Par conséquent, le prix du billet d'avion ne subira pas de hausse.

Espérance MUNGALA (Stagiaire)

## Explosion d'un entrepôt de munitions à Impfondo

Un incendie s'est déclaré aux environs de 9 h du matin dans un dépôt de munitions de la zone militaire de défense n°6, mardi 10 janvier 2023 à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, au Nord du pays. A intervalles réguliers, des explosions ont retenti, provoquant la débâcle dans la ville. C'était le sauve-qui-peut. Sur instruction du chef de l'Etat, chef suprême des armées, les deux ministres en charge respectivement de la Défense nationale et de la Sécurité ont fait déployer des moyens très importants, avec des officiers généraux, plusieurs agents et équipements mobilisés. Selon le général Albert Ngoto, commandant la sécurité civile, l'incendie a occasionné des dégâts matériels importants, mais pas de morts. Le magasin de munitions a été totalement soufflé, les bureaux du secrétariat du commandant de zone endommagés, particulièrement le matériel informatique. Au plan humain, il n'y aurait eu que «deux blessés très légers, un motocycliste, puis le passager qui, pris de panique, ont chuté de leurs motos». Une enquête administrative est ouverte, afin de circonscrire les circonstances et l'origine de l'incendie.

INONDATIONS

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, l'hôte des populations d'Epéna, Impfondo et de Dolisie

Inlassable, la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a effectué du 3 au 4 janvier dernier une mission d'assistance humanitaire dans le département de la Likouala. Pour aller apporter le soutien du Gouvernement aux populations sinistrées dans les localités d'Epéna et d'Impfondo, après les pluies diluviennes qui ont détruit de nombreuses habitations et provoqué des inondations. En compagnie du ministre Gilbert Mokoki de la Santé, et du préfet de la Likouala, Jean Jacques Mouanda.



Les deux membres du Gouvernement à l'écoute d'une bénéficiaire malade

La ville d'Epéna était la première localité à être visitée par la ministre, en réponse aux doléances des populations victimes des inondations. Au total, 1500 ménages étaient concernés, soit 6400 sinistrés qui ont bénéficié des kits composés de vivres, de non-vivres, des kits scolaires, de pêche et des médicaments essentiels. «*Votre présence parmi nous prouve à suffisance que le Gouvernement et le Président de la République sont tous à l'écoute des populations de ce district*», a déclaré le secrétaire général de la sous-préfecture.

dégâts. «*Vous ne pouvez imaginer notre joie et le ouf de soulagement des populations sinistrées qui vont bénéficier des kits du Gouvernement. Une aide que nous considérons comme un cadeau de*



A Epéna

La ministre qui s'est exprimée en lingala, a indiqué à la population qu'elle était là au nom du Président de la République. «*Nous sommes ici, comme partout ailleurs, pour ramener à la population sinistrée la réponse d'urgence*», a-t-elle déclaré.

Noël», a-t-il affirmé.

Dans le même élan, le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a remis un lot de médicaments et un moteur hors-bord au centre de santé intégré d'Epéna. La distribution de ces matériels s'est faite dans l'enceinte de la sous-préfecture.

En effet, les pluies qui se sont abattues courant mois de septembre et octobre 2022, accompagnées de la montée des eaux des rivières Oubangui et Likouala-aux-herbes, ont occasionné de nombreux dégâts auprès des familles qui se sont retrouvées sinistrées.

Impfondo a constitué la deuxième étape du périple de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de la préfecture le 4 janvier. La population est venue nombreuse pour témoigner sa reconnaissance au Gouvernement.

Le département de la Likouala est durement touché par des inondations dans la quasi-totalité des districts.

Le Vice-maire d'Impfondo a exprimé sa reconnaissance au Président de la République pour avoir répondu aux cris de détresse des populations de sa commune et du district où les catastrophes naturelles causent d'énormes

Le département de la Likouala est durement touché par des inondations dans la quasi-totalité des districts. Dans la seule commune d'Impfondo, 1500 ménages ont été dénombrés et 4023 dans l'ensemble du district. La joie était grande auprès des sinistrés qui ont reçu la générosité du Gouvernement venu voler à leur secours, en leur apportant des kits de vivres, de non-vivres, des kits scolaires, de construction et de pêche, ainsi que des médicaments essentiels.

Dans son allocution, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'exprimant en Lingala, a expliqué aux populations que le Président de la République avait écouté leurs cris de détresse. «*Il m'a envoyé pour vous apporter cette assistance. Acceptez ce geste*», a-t-elle dit.

République», a déclaré Placide Kifouta, l'un des bénéficiaires.

Elle leur a délivré un message de réconfort et de compassion. «*Prions pour que Dieu puisse donner la force au Président de la République pour qu'il puisse continuer à donner*», a-t-elle exhorté. Bien avant le département de la Likouala, Mme la ministre était l'hôte des populations sinistrées de Dolisie, le 2 janvier, pour apporter le soutien du Gouvernement aux victimes des inondations.

La ministre a exprimé le vœu de voir 2023 être une année sans sinistre. «*Ce qui arrive à Dolisie n'est pas spécifique au département. Ce sont presque tous les départements qui subissent les effets du changement climatique. Le Président de la République avait pris un engagement. Faisons-le confiance, continuons à lui faire confiance parce que la tâche n'est pas facile. Tous, derrière lui, je pense que nous arriverons à sortir des difficultés qui nous entourent et des attentes des Congolais*», a-t-elle conclu.

Les populations de Dolisie et du Niari ont exprimé leur satisfaction. «*Grand merci au Président de la*

Le préfet du Niari et le maire de la ville de Dolisie étaient présents à cette cérémonie.

Cyr Armel YABBAT-NGO

IMPFONDO, DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Don de médicaments à l'hôpital de base

Suite aux inondations causées par les pluies diluviennes qui s'abattent sur le département de la Likouala, le Gouvernement, à travers le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, dans le cadre de la prévention contre les éventuelles maladies qui peuvent survenir, a fait don d'une tonne et demi de médicaments à la direction départementale des soins et santé de la Likouala. La cérémonie a eu lieu, le 4 janvier dernier, à l'hôpital de base d'Impfondo, en présence de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma et de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population.



Après la remise du don, la photo de famille

La remise symbolique du don a été faite par la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, à son homologue de la Santé. Pour Gilbert Mokoki, le choix des médicaments a été fait sur la base de l'expression des besoins de la population, par rapport à la carte sanitaire et aux risques d'épidémies. «*Déjà, j'apprends que les maladies diarrhéiques commencent. C'est évident parce qu'après les inondations, il se développe le choléra. Nous n'en sommes peut-être pas encore là. Néanmoins, nous avons prévu dans le lot de ces médicaments, les produits pour y faire face, tout comme les vaccins pour anticiper la riposte*», a-t-il indiqué. Le ministre de la Santé a

insisté sur la bonne gestion de ces médicaments. «*Il s'agit ici, d'une riposte à une catastrophe. Ce n'est pas un problème de santé ordinaire*», a déclaré Gilbert Mokoki, tout en précisant que ces produits sont destinés aux plus démunis afin qu'ils aient accès aux traitements.

Il a mis en garde les gestionnaires de ces médicaments sur le vol. «*Si j'apprends par malheur que ces produits sont vendus dans vos maisons ou dans les coins des formations sanitaires, ceux-là prendront le risque d'être sanctionnés. C'est ce que nous demandons le Président de la République. Il a toujours répété que si nous ne sanctionnons pas, il n'y aura pas de discipline. Vaut mieux ne pas risquer*

sa carrière. Nous avons pris des textes au Gouvernement pour qu'il y ait des procédures d'urgence parce que les conseils de discipline traînaient à être convoqués. Il y a des mesures conservatoires que l'autorité peut prendre pour être régularisées après. Une punition qui arrive en retard n'a plus d'effet», a prévenu le ministre.

ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. «*C'est une femme rigoureuse. Voyez comment elle est habillée, comme un soldat. Elle est debout pour l'assistance humanitaire en apportant le peu que le Président de la République peut trouver pour aider les populations en détresse*», a-t-il souligné.

Au-delà du don du Gouvernement, Gilbert Mokoki a, personnellement, offert un producteur d'oxygène à l'hôpital pour secourir tous ceux des patients qui avaient des problèmes d'insuffisance respiratoire.

Au nom des populations de la Likouala, le préfet Jean-Jacques Mouanda a témoigné la gratitude de ces populations pour toutes les actions salvatrices que le Chef de l'Etat ne cesse de leur apporter.

C. A. Y-NG

COUP D'OEIL EN BIAIS

Congo-FMI :

une mesure peut en cacher une autre

Après avoir longtemps vécu au-dessus de ses moyens, l'Etat congolais veut donner maintenant l'image d'un "élève qui veut bosser dur", contrairement aux années antérieures, en appliquant mécaniquement les recommandations du FMI (Fonds monétaire international). Le Gouvernement a déjà décidé de revoir à la hausse (Lire notre article) les prix de l'essence et du gasoil, à partir du 31 janvier prochain. Ce qui veut tout simplement dire qu'il mettra terme aux subventions jadis allouées pour maintenir les prix du carburant à la pompe, comme l'exigeait depuis plusieurs années l'institution de Breton Woods. Ce ne serait pas tout: une source ayant consulté une note du Gouvernement affirme que le FMI «*recommande également la suppression des exonérations de TVA et de droit de douane dont bénéficie la SNPC, la compagnie pétrolière publique*».

Lutte contre la corruption : ...sanctionner et médiatiser

Le président de la HALC (Haute autorité de lutte contre la corruption), Emmanuel Olita Ondongo, réussira-t-il le combat ? Comme toujours, il insiste pour dénoncer les maux et un numéro est disponible pour le faire. Mais cela ne suffit pas, si l'on en croit son homologue de l'Agence française anticorruption, Charles Duchaine qui était à Brazzaville la semaine passée pour signer un mémorandum d'entente entre leurs institutions. Il faut aller loin. «*Il n'y a pas de lutte contre la corruption sans volonté politique forte. Je voudrais insister ici beaucoup sur les vertus de la sanction. La méthode du bâton et de la carotte qui a été instaurée par nos anciens il y a des milliers d'années, n'a rien de périmé. Il faut sanctionner fort, et il faut le faire savoir. Il faut que les tribunaux aient le courage et la force de sanctionner les corrompus et les corrupteurs, et il faut que ses décisions fassent l'objet d'une certaine publicité. Il ne s'agit pas de sanctionner entre amis, dans un coin, à l'ombre, il faut que ça s'entende et que ça se voit. Il faut donner une publicité à ces décisions-là*», a-t-il suggéré.

Trouvé mort dans une cabane

Un sexagénaire a été retrouvé mort jeudi 29 décembre dernier, dans sa maison, rue Pierre Mbemba à Moukoundzi-Ngouaka, un quartier voisin de Météo, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. C'est une femme qui a découvert le corps sans vie et alerté les habitants du quartier. Le voisinage se perd en conjectures sur ce qui lui serait arrivé. Vivant seul dans la parcelle, l'infortuné y avait construit une cabane en tôles. Réparateur de radio et de chaises à l'occasion, il donnait l'impression de ne pas avoir d'histoires avec ses voisins. Son corps a été déposé à la morgue de Makélékélé.

La célèbre école Don Bosco de Massengo menacée de fermeture

Si l'on n'y prend garde, la célèbre école Don Bosco, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, risque d'être fermée. Menacée par l'érosion, une partie du mur n'a pas résisté au glissement de terrain provoqué par la pluie tombée dimanche 1er janvier dernier sur la capitale. Depuis le début de la saison des pluies, certaines habitations du voisinage, frappées par l'érosion, ont été également emportées. Les responsables de Don Bosco, établissement de formation professionnelle qui reçoit 500 élèves chaque année, craignent la disparition de leur établissement.

L'incivisme jusqu'aux cimetières

Un cimetière est-il synonyme de poubelle à ciel ouvert ? Assurément non ! Malheureusement, il y a des gens qui en ont fait des dépotoirs. Ils y déversent toutes sortes d'ordures et d'immondices. Il suffit de faire un tour dans la plupart des cimetières non clôturés de Brazzaville et de Pointe-Noire, pour constater de visu cette réalité. Ceux qui agissent ainsi n'ont pas de respect pour les morts, mais ils oublient aussi que les cimetières sont les dernières demeures à tous.

CONDOLEANCES

J'ai appris avec une profonde affliction la nouvelle du décès du Pape émérite Benoît XVI (Joseph Ratzinger, à l'état civil). En cette douloureuse circonstance, j'exprime à sa Sainteté le Pape François, à l'Eglise catholique, et à toute la famille du disparu en Allemagne mes vives condoléances et mes sincères sentiments de compassion. J'appelle les catholiques du monde entier à prier pour le repos de son âme. Que la Terre lui soit légère!



Monsieur Jean Christophe OMBO-MIET, Président de la Fondation MIET Clément



**MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
AMI n° 01/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/23**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE  
POUR AIDER LE FASUCE A AMELIORER LES MODALITES DE GOUVERNANCE  
ET LE CIBLAGE DES ACTIVITES DE CONNECTIVITE APPUYEES PAR LE FONDS**

**1- Contexte :**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un cabinet en charge d'une assistance technique pour aider le fasuce à améliorer les modalités de gouvernance et le ciblage des activités de connectivité appuyées par le fonds».

**2- Objectif :**

L'objectif général de la mission est d'évaluer l'offre existante en matière de formation aux compétences numériques, et de formuler des recommandations à l'intention du MPTEN.

Il s'agit de manière spécifique de :

- Evaluer et identifier les compétences numériques en adéquation avec le marché du travail ;
- Elaborer des programmes de formation aux compétences numériques de base, intermédiaires et avancés dans les secteurs public et privé et dans la population en général, avec la participation du secteur privé.
- Elaborer des programmes de certification gratuites pour les jeunes femmes ;
- Elaborer des programmes de formation aux compétences numériques pour les employés du secteur public ;
- Etablir un référentiel de formations en compétences numériques permettant aux pouvoirs publics et aux employeurs de concevoir des projets propres à mieux relier offres et demandes d'emploi ;
- Formuler des recommandations à l'intention du MPTEN ;
- Mettre en place un plan d'exploitation de ces programmes de formation.

**3- Profil du consultant :**

Pour réaliser la présente mission, le cabinet devra répondre au profil suivant:

6 Disposer d'une expérience dans le domaine de l'identification, l'évaluation et la mise en œuvre des projets numériques dans le domaine juridique dans les télécommunications et dans la gouvernance des projets numériques.

- Avoir une connaissance avérée de plus de 5 ans dans la mise en œuvre des projets structurants dans le numérique. La connaissance du Fonds pour l'accès et le Service Universel mise en œuvre en république du Congo serait un atout majeur.

- Avoir réalisé au moins deux missions similaires dans les pays développés et/ou d'Afrique Subsaharienne. Une mission similaire effectuée en république du Congo serait un atout majeur.

- Avoir une solide expérience dans l'élaboration et l'audit des procédures de passation des marchés publics des bailleurs internationaux ;

- Avoir une connaissance de l'environnement juridique, économique et télécoms du Congo et de la sous- région Afrique Centrale ;

- Avoir un personnel maîtrisant la langue française.

**NB:** fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires

(brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.); les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt relatif à l'assistance technique pour aider le fasuce à améliorer les modalités de gouvernance et le ciblage des activités de connectivité appuyées par le fonds».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination  
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).  
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement  
3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; prisp-  
marches@prisp-congo.org

*Fait à Brazzaville,*

*Le Coordonnateur p.o,*

**Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN**



**MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
AMI n° 02/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/23**

**RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR APPUYER L'OPERATIONNALISATION DE  
L'AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (ANSSI),  
DE LA PROTECTION DES DONNEES (CPD) ET DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT  
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

**1- Contexte:**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'une firme pour appuyer l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN).».

**2- Objectif:**

L'objectif général est de rendre l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), la Commission de Protection des Données (CPD) et l'Agence de Développement de l'Economie Numérique (ADEN) opérationnelles et accompagner leur mandat. Il s'agit de manière spécifique de:

- (i) Examiner la situation au Congo et acquérir une bonne compréhension, y compris ce qui concerne les institutions participantes, les lois, les réglementations et les politiques existantes actuellement applicables, mais aussi les rapports et les travaux des consultants actuels et précédents qui seront mis à disposition ;
- (ii) Appuyer l'élaboration de tous les documents nécessaires pour une opérationnalisation effective et fonctionnelle de (i) l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), (ii) la Commission de Protection des Données (CPD) et (iii) l'Agence de Développement de l'Economie Numérique (ADEN) ;
- (iii) Renforcer les capacités institutionnelles et humaines, ainsi que bâtir les compétences techniques de chaque institution.

**3- Profil du consultant :**

Le Consultant sera une firme, et devra avoir une expertise dans l'appui à l'opérationnalisation institutionnelle et organisationnelle, notamment dans le domaine des technologies de l'information, des communications électroniques et de la transformation digitale notamment. Il doit justifier d'une forte expérience dans le développement des stratégies (recrutement, formation, institutionnalisation, conduite du changement...) d'opérationnalisation des grandes organisations.

Cette expérience doit être justifiée par la fourniture d'au moins deux (02) références techniques similaires à la mission et des contrats approuvés ainsi que leurs attestations de bonne fin d'exécution.

Enfin, le Consultant devra disposer d'un personnel clé ayant d'une part, des compétences dans les domaines juridique, économique, comptable et télécoms et d'autre part, avoir une connaissance de l'environnement juridique, économique et télécoms du Congo et de la sous- région Afrique Centrale.

**NB:** fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de six (06) à dix (10) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour

exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt relatif à l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN) ».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination  
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).  
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement  
3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ;  
prispmarches@prisp-congo.org

*Fait à Brazzaville,*

*Le Coordonnateur p.o,*

**Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN**

GABON

# Un nouveau gouvernement à l'horizon de la présidentielle

Alain-Claude Bilie-By-Nze, l'un des fidèles, proches et poids lourds de la politique gabonaise, a été nommé Premier ministre, chef du gouvernement par le président Ali Bongo Ondimba, lundi 9 janvier 2023. Il remplace à ce poste Rose Christiane Ossouka Raponda, nommée vice-présidente de la République. Ali Bongo s'est adjoint Bilie-By-Nze, à huit mois de la présidentielle.

Agé de 55 ans, Alain-Claude Bilie-By-Nze a occupé plusieurs portefeuilles depuis 2006. Il était vice-Premier ministre et ministre de l'Energie et des ressources hydrauliques du gouvernement sortant. Il a aussi été à la tête du ministère des Affaires étrangères, et a également été conseiller politique et porte-parole du président gabonais de 2012 à 2015.

Peu de temps après, Bilie-By-Nze a annoncé la composition de son gouvernement: le précédent re-

conduit quasiment à l'identique pour les postes-clés et d'importance intermédiaire, mais passant de 38 à 45 membres avec le rajout de sept ministres délégués. Rose Christiane Ossouka Raponda, 59 ans, ancienne maire de la capitale Libreville, ancienne ministre de la Défense et ancienne première ministre (mais aussi première femme chef d'un gouvernement gabonais) depuis juillet 2020, a été nommée vice-présidente, un poste supprimé depuis mai 2019. La fonction est d'assister le chef de l'Etat,



Alain-Claude Bilie-By-Nze

mais n'a aucun rôle d'intérim en cas de vacance de pouvoir. Le chef de l'Etat peut à tout moment démettre le vice-président de ses fonctions. Les élections présidentielle et législative vont se tenir à l'été 2023. Ali Bongo a été élu pour la première fois en 2009 après la mort de son père

Omar Bongo Ondimba, qui avait dirigé le Gabon pendant plus de quarante et un ans. Depuis son accident vasculaire cérébral en octobre 2018 qui l'a tenu de longs mois éloigné de la scène publique, le chef de l'Etat gabonais, pressenti candidat en 2023 par le Parti démocratique gabonais (PDG) a fréquemment remanié le gouvernement après avoir exigé, de retour de convalescence, de ses ministres qu'ils «se mettent au travail au service de la population».

Alain-Patrick MASSAMBA

BRESIL

# La capitale Brasilia a effleuré une insurrection

Le président Lula a réuni à Brasilia les principaux chefs des pouvoirs législatif et judiciaire, dans une démonstration d'unité de la République. Au moins 1 500 militants d'extrême droite ont été arrêtés.

leurs clients, et appelé la police à utiliser les caméras de surveillance et les réseaux sociaux pour traquer les putschistes.

La capitale du Brésil était au bord du chaos, le 9 janvier 2023. La place des Trois-Pouvoirs, porte encore les stigmates des affrontements qui ont suivi la victoire de Lula, et qui ont vu des milliers de militants d'extrême droite mettre à sac les institutions de la République, le palais présidentiel, le Congrès et la Cour suprême. Vitres fracassées, fauteuils éventrés, murs tagués, tas de papiers mouillés, etc. Sous le ciel nuageux, il règne un troublant silence, à peine brisé par le va-et-vient des équipes de nettoyage. Armées de balais, ces dernières s'affairent. Les débris sont jetés dans de grandes poubelles. Des chaises de bureau sont repêchées jusque dans les bassins du Congrès. Dans la ville, c'est une impression de désolation qui se dégage. A l'entrée du Planalto, les portraits des trente-neuf présidents du Brésil ont été



La capitale du Brésil a failli connaître le précipite

déchirés et brisés au sol à l'exception d'un seul, celui de Jair Bolsonaro. Mais après la sidération est vite venue la répression. Dans la nuit de dimanche à lundi, le juge Alexandre de Moraes, membre du Tribunal suprême fédéral et bête noire des bolsonaristes, a ordonné «la dissolution totale» sous vingt-quatre heures des campements d'extrême droite installés dans la capitale. Le magistrat a également sommé les hôtels de Brasilia de fournir les noms de

Les généraux, longtemps passifs n'ont eu d'autre choix que d'obtempérer. Dans la matinée du 9 janvier, soldats et policiers ont encerclé le campement situé face au quartier général de l'armée. Réveillés au mégaphone, les «soldats» de Bolsonaro ont vite rendu les armes. La plupart étaient prudemment partis la veille, fuyant la capitale, parfois par bus. Les militaires ont pu tranquillement retirer les tentes.

A.P MASSAMBA

**ANNONCE SUECO**

La Direction du Centre de Formation et d'Information SUECO, Ecole Conventuelle Evangélique a le régal plaisir d'informer les parents d'élèves, étudiants et travailleurs que les inscriptions au titre de l'année académique 2022-2023 sont déjà ouvertes à la Scolarité.

SUECO vous prépare :

- A la licence Pro, en 10 mois, dans les filières : Comptabilité et Gestion des Organisations ; Management des Ressources Humaines ; Marketing, Banque et Finance ; Assistant de Directeur ; Génie Logistique et Transport, Réseaux et Télécommunications.
- Au Brevet professionnel, en 09 mois, dans les filières : Secrétariat Bureautique et Maintenance Informatique et Réseaux
- Au Certificat d' Aptitude Professionnelle dans les filières : Cuisine (10 mois + 2 mois de stage) ; Hôtellerie (10 mois et 2 mois de stage) ; Pâtisserie et Secrétariat Bureautique en 6 mois.

Le nombre académique 2022-2023 est fixé au 07 novembre 2022, le nombre des places est limité.

SUECO est situé au Centre-ville, derrière la Direction Départementale PFC, en face de la Porosée Evangélique du Plateau.

Contacts 06 679 12 91 / 05 544 53 98 / 05 405 92 78

SUECO : «Former, pour libérer l'homme».

Fait à Pointe-Noire, 07 octobre 2022

Le Directeur P.F. *Barthelemy ESSOUALA*

**VENTE DU LIVRE**

**DE L'ABBE JUSTIN SINGHA**

Prix: Abordable  
Stock: Limité  
Contact: Aristide Ghislain NGOUMA  
Journaliste  
de La Semaine Africaine  
Tél.: + 242 05 500 77 77  
06 610 77 77  
Email: agngouma@hotmail.fr  
agngouma@yahoo.fr

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU  
NOTAIRE  
B.P.: 4866, téléphone: (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32  
112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de Total.  
E-mail: moussphile@gmail.com

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 15 décembre 2022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée EXCELLYS ACADEMY-SARL, aux caractéristiques:

- Dénomination: EXCELLYS ACADEMY-SARL;
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée.
- Capital social: 1.000.000 F. CFA.
- Siège social: Pointe-Noire, quartier OCH, téléphone: (00242) 06 868 05 14/06 653 27 40.
- Objet social: Training and consultancy; diagnostic d'entreprise; planification stratégique; cartographie et gestion des processus; conseil et conseil aux entreprises; communication, service de presse; projets investissement-business plans; relations entreprises gouvernementales; conseil en gestion In actif-contrôle des actifs, conformité; conseils sur les actes consulaires; formations; consulting en business, porteur d'affaires, business Coach, organisation des sommets, éducation sur les cryptoactifs et metaverse; représentation des entreprises; entrepreneuriat au féminin.
- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.
- Enregistrement: A Pointe-Noire, sous le numéro 2481, Folio 245/16 du 20 décembre 2022.
- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le no CG-PNR-01-2023-B-00038 du 05 janvier 2023.
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, no CG-PNR-01-2023-B12-00004 du 05 Janvier 2023.
- Gérance: Monsieur BAKANA Jean Jacques est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis,  
Maître Philémon MOUSSOUNGOU,  
NOTAIRE.

ENTREPRENARIAT

Faire émerger une génération de TPE et PME compétentes

Dans le cadre de la coopération entre le Gouvernement et la représentation de l'Union européenne au Congo, les activités du programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II) ont été mises en œuvre pendant plus de 49 mois. Ce programme a répondu au titre du 11ème FED (Fonds européen de développement) de la période 2014-2022, à travers une convention de financement signée le 28 décembre 2016. Le deuxième et dernier comité de pilotage de ce projet a été tenu, à Brazzaville, mercredi 14 décembre dernier, pour dresser le bilan des activités réalisées et connaître l'impact des résultats obtenus, dans la perspective de consolider les acquis.



Vue de la tribune

L'objectif a été d'amener les acteurs économiques, notamment les très petites (TPE), petites, moyennes (PME) et grandes entreprises à travailler ensemble autour des projets collectifs et collaboratifs sous la forme de «Clusters» ou regroupement pour mieux répondre à leurs défis respectifs et mutualiser leurs ressources.

Ce comité a été coprésidé par Lucien Bienvenu Kendé, directeur de cabinet de la ministre des PME et de l'Artisanat, et Karl Rawaert, premier conseiller et chef de coopération à l'Union européenne au Congo, en présence de Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du Plan, Pierre Tati, directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière, et Victor Ngouilou Pemba, directeur de cabinet du ministre du Commerce.



Les organisateurs et les participants à la fin des travaux

La revue de chapelet d'activités jugées opérationnelles du programme lancé en mars 2017 a été structurée en trois chaînes de valeur porteuses de croissance et d'emplois au Congo: l'aviculture, des fruits, des légumes, des produits forestiers non ligneux, du bois et de la menuiserie pour répondre à la demande des marchés. Le programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales. Il a fait mobiliser le Gouvernement et l'Union européenne pour les entreprises dans une logique d'intervention dans les domaines que sont la diversification du tissu économique, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement des capacités de négociation commerciales bilatérales et multilatérales, ainsi que de la compétitivité de l'économie. Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement au ministère du plan et ordonnateur national suppléant du fonds européen de développement, a reconnu que les clusters sont là et dotés en équipements. Les défis à relever concernent l'accompagnement et la formalisation. «Nous devons continuer d'accompagner ces clusters pour que ces maillons deviennent demain des vraies TPE, des vraies entreprises qui contribueront à la création de la richesse au Congo».

Karl Rawet a rappelé le budget du projet. La convention de financement entre la République du Congo et l'Union européenne pour le PRCCE II a porté un budget de 13,9 millions d'euros, soit environ 9 milliards de francs CFA pour appuyer le renforcement de l'économie congolaise et la création d'emplois. A ce titre, le PRCCE II est le premier programme majeur de la coopération entre le Congo et l'Union européenne pour le développement du secteur privé.

A l'ouverture des travaux, Lucien Bienvenu Kendé avait souligné que dans la perspective de soutenir les efforts du Gouvernement en matière de divertissement du tissu économique congolais, l'Union européenne avait résolu de financer ce projet qui devrait consister en l'instauration d'une croissance forte, stable, inclusive et créatrice d'emplois. **Philippe BANZ**

CORRUPTION

Vers une plateforme d'échanges et de lutte

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a tenu le 7 janvier 2023 une conférence-débat pour partager leurs expériences avec l'Agence française anticorruption (AFA) sous le thème: «L'approche française et congolaise de lutte contre la corruption». C'était sous la supervision d'Emmanuel Ollita Ondongo, président de la HALC, en présence de Charles Duchaine, directeur de l'AFA, et d'Emmanuel Ludovic François Frédéric, président de l'ONG Croissance Peace. A l'issue de cette conférence, un mémorandum d'entente a été scellé entre les deux institutions.

Deux sous-thèmes ont été exposés sous la modération de Germain Loubota. Le premier sur «l'écosystème de lutte contre la corruption au Congo: évolution issue de la réforme», présenté par Martin Djouob, chef du département de la planification, du suivi-évaluation et du contrôle interne à la HALC. Le second a porté sur «la maîtrise du risque de corruption des acteurs publics et économiques: la méthode de l'Agence française anticorruption (AFA)», par son directeur Charles Duchaine, magistrat.

Dans son exposé, Martin Djouob a expliqué que la corruption active est le fait pour toute personne de proposer à un agent public ou à un élu un avantage pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de ses fonctions. La corruption passive, a-t-il dit, est le fait, dans le secteur public et privé, que tout agent accepte d'un usager un avantage illégal. La corruption gangrène des économies nationales; elle est un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement, une déperdition des ressources financières imputables aux flux financiers illicites (FFI). Le défi principal, a-t-il souligné, est de renforcer la lutte contre la corruption dans tous les secteurs afin de rendre disponibles toutes les ressources nécessaires pour le développement et l'amélioration des conditions de vie des

populations. Charles Duchaine, de son côté, a déclaré que les acteurs publics et économiques doivent avoir la maîtrise du risque de corruption. Tous les pays au monde connaissent la corruption. En France, la corruption qu'on recoupe est celle de la partie d'influence, de la concussion, le favoritisme. Dans tous les cas, ça se traduit par le détournement de l'argent public. Il a insisté sur



Les conférenciers

les vertus de la sanction: «Il faut sanctionner le corrompu et les corrupteurs et il faut faire de la publicité à ces décisions. La prévention est très importante et fondamentale. Il faut travailler à la sensibilisation des populations, changer de mentalité; former les fonctionnaires de l'Etat et les élus; les entreprises pour lutter contre ce fléau», a-t-il dit.

Le directeur de l'AFA a fait savoir que la France a imposé



Emmanuel O. Ondongo et Charles Duchaine signant le mémorandum d'entente

aux grandes entreprises et aux acteurs publics des mesures de prévention de lutte contre la corruption à tout moment.

Protocole d'accord

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) et l'Agence française anticorruption (AFA) ont

réaliser à l'avenir les procédures nécessaires à la conclusion d'un protocole d'accord. La coopération envisagée a pour objet de définir le cadre dans lequel l'AFA et le HALC souhaitent travailler pour la mise en place d'une collaboration multiforme, concourant à la lutte contre la corruption, à l'échange d'expériences et à l'assistance mutuelle sur les questions techniques. Les deux structures s'engagent aussi à tout mettre en oeuvre pour une meilleure coordination des actions en vue d'atteindre les objectifs du présent mémorandum.

«La signature de cet accord de coopération permettra aux deux institutions de disposer d'une plateforme d'échanges, d'expériences et de coopération multiforme. Ce partenariat de coopération boostera le processus de prévention et de lutte contre la corruption engagée par la République du Congo», a déclaré le président de la HALC. Au terme de cette cérémonie, Charles Duchaine a remis à Emmanuel Ollita Ondongo une médaille de l'AFA pour symboliser le memorandum.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Sensibiliser la population à la lutte contre la corruption

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), Emmanuel Ollita Ondongo, a procédé le 7 janvier 2023 à Brazzaville, au dévoilement du panneau inamovible de sensibilisation contenant un message de lutte contre la corruption à l'aéroport international Maya-Maya: «Bannissons la corruption au Congo, la récréation est terminée». Il était assisté de Serge Florent Dzota, directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), de Charles Duchaine, directeur de l'AFA, et d'Emmanuel Ludovic François Frédéric, président de l'ONG Croissance Peace, ainsi que d'autres invités.

Dans son mot de bienvenue, Serge Florent Dzota a relevé que le dévoilement du panneau inamovible qui intègre la sensibilisation des populations à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, est un pas important que la République du Congo va franchir. «Porte principale d'entrée et de sortie, l'aéroport Maya-Maya doit être débarrassé des faits de corruption relevés et dénoncés par les passagers et autres usagers», a-t-il dit.

Le directeur général de l'ANAC a rassuré le président de la HALC du soutien de l'autorité de l'aviation civile.

Le chef du département de la prévention, la sensibilisation et la communication à la HALC, Germain Loubota, a dit que la HALC voudrait renforcer la sensibilisation à l'égard de la

population fréquentant ou passant par l'aéroport. «Un aéroport constitue pour un pays sa porte d'entrée et de sortie. C'est par cette porte qu'arrivent toutes les velléités de corruption enfouies dans les consciences des potentiels corrupteurs ou corrompus et qui ont besoin d'être renseignés qu'au Congo, nous bannissons désormais la corruption», a-t-il déclaré.

Le panneau de sensibilisation sur la lutte contre la corruption est un ouvrage construit par l'entreprise BAT-Angela (AB)



Photo de famille devant le panneau inamovible de sensibilisation

construction métallique. Il est construit en matériaux durables selon les normes standards et mesure 5,5 m de hauteur et 3 m de largeur. Les spécifications techniques intègrent une armature composée d'un tube rectangulaire profilé de 200x100x5 millimètres d'épaisseur sur l'axe principal; d'un assemblage des

tubes carrés de 40x40 mm; des tubes rectangulaires de 80x40 mm et de plaques de toiles de 50x2 mm. Toute l'armature est sous-tendue par un socle souterrain de 1.20 m de profondeur et 25 centimètres de surface, conçu en béton dosé à 350 Kg x7, représentant 2,5 tonnes.

L'armature offre ainsi les conditions nécessaires de résistance aux courants de vent et de garantie en général. Pour cela, un mécanisme d'entretien périodique des installations sera mis en place par le partenaire technique, a indiqué Germain Loubota.

A. N'K-K.

QUI ME REPONDRA?

Comment engager les citoyens dans la gestion des déchets?

Marie OUMBA (Kimongo, Niari)



GOUVERNANCE

# Etablir une coopération naissante entre la HALC et l'AFA

En séjour de travail à Brazzaville, Charles Duchaine, directeur de l'Agence française anticorruption (AFA), et Emmanuël Ludovic François Frédéric, président de l'ONG Croissance Peace, ont échangé jeudi 5 janvier 2023 avec Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), en présence de ses collaborateurs. Les deux parties entendent signer un protocole d'accord de coopération conformément à l'article 2 alinéa 8 de la loi 3-2019 du 7 février 2019 portant création de la HALC.

Le séjour de travail au Congo de la délégation de l'AFA est le fruit des bonnes relations entre les deux institutions. Il y a quelques mois, le président de la HALC avait effectué une mission de travail en France. A cette occasion, Emmanuel Ollita Ondongo avait présenté aux partenaires français l'institution congolaise en charge de lutte contre la corruption, dans la perspective de nouer des partenariats.

Dans son mot de bienvenue, le président de la HALC a remercié le directeur de l'AFA pour avoir accepté d'endosser les vœux de l'établissement de la coopération entre les deux institutions, et à Emmanuël Ludovic François Frédéric pour avoir assuré la facilitation. «Il conviendrait de vous signaler que cette cérémonie revêt un caractère particulier et historique dans le cadre de la prévention et la lutte contre la corruption. Elle devait aboutir à la matérialisation de cette collaboration par la signature d'un protocole d'accord de coopération entre l'AFA et la HALC conformément à l'article 2 alinéa 8 de la loi 3-2019 du 7 février 2019 portant création de

la Haute autorité de lutte contre la corruption», a-t-il dit.

Emmanuel Ollita Ondongo a fait savoir à ses hôtes que la signature de cet acte dénote de l'excellence des relations historiques qui existent entre les deux pays. «Notre vœu ardent est de voir croître cette coopération naissante pour des lendemains meilleurs, bénéfiques à nos deux institutions».

Avant la rencontre, Charles Duchaine a été reçu en audience par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre. Les deux hommes ont parlé des questions



Photo de famille après la réunion entre les membres de la HALC et de l'AFA

de corruption et sur les missions de l'AFA, entre autres, comment mesurer l'indice de corruption de manière scientifique. «Il faut respecter l'indice, parce qu'on ne dispose pas de telle mesure, le travail que nous faisons en France, c'est de mesurer de la manière un peu scientifique sur la lutte contre la corruption. Il faut être attentif, il faut respecter

cet indice en donnant d'autres critères d'évaluation, c'est ce qui est important pour le Congo et aussi pour d'autres pays!», a-t-il souligné.

Le directeur de l'AFA a remis au chef du Gouvernement une médaille de l'AFA.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AGRICULTURE

## Les activités du PRODIVAC s'annoncent prometteuses cette année

Le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (PRODIVAC) a tenu, à Brazzaville mercredi 28 décembre dernier, la deuxième session ordinaire de son comité national de pilotage. Il a retenu les activités prometteuses et susceptibles d'accroître et d'augmenter le taux de l'agriculture jusque-là encore faible à 2%. Les travaux ont été

dirigés par Fernand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan, en qualité de président dudit comité, en présence des représentants de certains départements ministériels ainsi que de Benoît Ngayou, coordonnateur du projet. Le Comité national de pilotage a analysé le plan de travail et de budget annuel (PTBA) pour 2023. Il s'élève à un montant de

16 milliards 653 millions 79 mille 650 FCFA. 91% de ce budget seront consacrés à l'investissement et 9% au fonctionnement. Pour Ferdinand Sosthène Likouka, ce projet constitue une préoccupation majeure pour le Gouvernement qui tient à mettre en place une agriculture saine, solide et prometteuse au Congo pour le bien de la population. «Cet exercice nous a permis en

**SUTTER & PEARCE-LAWAYS**  
Cabinet Juridique et Fiscale Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe,  
étage, Entrée «B», appartement A-27  
Tél.: 06 655 43 43  
B.P.: 4466; E-mail: secretariat@laways.africa, Pointe-Noire,  
République du Congo.

**ZUPT LLC**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 900,000 dollars Américains  
Siège social: Texas, Etats-Unis, inscrite au Registre du commerce de l'agence du commerce et des sociétés de l'Etat du Texas sous le numéro d'enregistrement 061642099.

**ANNONCE LEGALE**  
Suivant Procès-verbal de résolution du conseil d'administration de la société ZUPT LLC du 07 novembre 2022, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 19 décembre 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 13 décembre 2022, sous le folio 237/4 N° 1378, il a été décidé de l'immatriculation de la succursale ZUPT en République du Congo, et de la nomination de Monsieur Richard MOULET en qualité de Directeur Général de la succursale. Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00022.

Fait à Pointe-Noire, le 09 janvier 2023.  
Pour avis,  
**SUTTER & PEARCE-LAWAYS**

toute responsabilité de retenir pour la nouvelle année les activités pertinentes en vue d'accroître notre taux d'engagement et de consommation, jusque-là très faible (c'est-à-dire 2%), afin de réussir notre pari qui nous incombe présentement», a-t-il fait savoir. Clôturant la session, le président du comité national de pilotage a attiré l'attention des gestionnaires de la cellule d'exécution du projet (CEP): «Nous formulons le vœu que l'unité de coordination mette rapidement en œuvre ce plan de travail

annual. Nous comptons activement sur l'intervention des points focaux afin qu'aucun retard ne soit constaté lors de la revue à mi-parcours». Le PRODIVAC est le fruit de l'accord de prêt de 43 milliards FCFA, conclu entre le Gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD). Ce projet est mis en place pour parvenir à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations au Congo.

Philippe BANZ



MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
AMI n° 03/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/23

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION DE LA REVUE DU CADRE LEGAL  
ET REGLEMENTAIRE DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION  
TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE

1- Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'une firme pour appuyer l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN)».

2- Objectif:

L'objectif général est de rendre l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), la Commission de Protection des Données (CPD) et l'Agence de Développement de l'Economie Numérique (ADEN) opérationnelles et accompagner leur mandat.

Il s'agit de manière spécifique de :

- (i) Examiner la situation au Congo et acquérir une bonne compréhension, y compris ce qui concerne les institutions participantes, les lois, les réglementations et les politiques existantes actuellement applicables, mais aussi les rapports et les travaux des consultants actuels et précédents qui seront mis à disposition ;
- (ii) Appuyer l'élaboration de tous les documents nécessaires pour une opérationnalisation effective et fonctionnelle de (i) l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), (ii) la Commission de Protection des Données (CPD) et (iii) l'Agence de Développement de l'Economie Numérique (ADEN) ;
- (iii) Renforcer les capacités institutionnelles et humaines, ainsi que bâtir les compétences techniques de chaque institution.

3- Profil du consultant :

Le Consultant sera une firme, et devra avoir une expertise dans l'appui à l'opérationnalisation institutionnelle et organisationnelle, notamment dans le domaine des technologies de l'information, des communications électroniques et de la transformation digitale notamment. Il doit justifier d'une forte expérience dans le développement des stratégies (recrutement, formation, institutionnalisation, conduite du changement...) d'opérationnalisation des grandes organisations.

Cette expérience doit être justifiée par la fourniture d'au moins deux (02) références techniques similaires à la mission et des contrats approuvés ainsi que leurs attestations de bonne fin d'exécution.

Enfin, le Consultant devra disposer d'un personnel clé ayant d'une part, des compétences dans les domaines juridique, économique, comptable et télécoms et d'autre part, avoir une connaissance de l'environnement juridique, économique et télécoms du Congo et de la sous-région Afrique Centrale.

NB: fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de six (06) à dix (10) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les

missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.); les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt relatif à l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN)».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination  
Agence fiduciaire du projet d'accélération  
de la transformation numérique (PATN).  
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu,  
arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République  
du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org;  
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville,  
Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

RÉTRO:

# Les événements ayant marqué l'année 2022

**Archidiocèse de Brazzaville**  
**Mardi 22 mars 2022:** messe commémorative du 45<sup>e</sup> anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda, célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, sous le signe de la paix.



Mgr Bienvenu M. Bafouakouahou

**Du 26 juin au 2 juillet 2022,** s'est tenue au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA), sur le thème: «*Pour un élan de communion, d'affermissement et de renouveau*».

**Dimanche 7 août 2022:** clôture de l'année pastorale 2021-2022, ponctuée par les ordinations de 17 prêtres: les abbés Christ Loïck Bayiza Nietela, Ange Trésor Giovanni Bikindou, Luc Emmanuel Beverys Boumpoutou Bahemina, Patchou Bob Durcia Bounkazi, Verdoly Dieuveil Loumbou Mbanza, Cordelie chabrey Malonga, Smith Welcome Malonga Louboula, Crispin Lopez Massamba, Yannick Doren Matingou, Eudes Iglair Diermain Mbougou, Rameaux Primes Exaucé Nkouka, Précieux Deo Bénédic Ouambanzoulo Bonny, Francis Sekiesse, Christlain Gloire Russe Tchivongo, Gloire Merveil Yebo. Les religieux, pères Dan Prince Emmanuel Milandou Gomas (ordre des Ecoles Pies), Dominique Guenolé Ehrard Kimani Diamouini (Missionnaire oblat de Marie Immaculée), Guy Eric Cordier Matsanga.

Au cours de cette célébration, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a reçu son pallium des mains de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

**Vendredi 12 août 2022:** une délégation des bénévoles italiens a visité la fondation cardinal Emile Biayenda (FOCEB). A cette occasion, des tricyles ont été remis aux personnes vivant avec handicap.

**Dimanche 9 octobre 2022:** ouverture de l'année pastorale 2022-2023 marquée par les ordinations de neuf diacres.

**Samedi 26 novembre 2022:** planting d'arbres par les membres de la Commission diocésaine de la pastorale de l'environnement que préside l'abbé Albert Kimbembé pour protéger le Mont ou la colline du supplice du cardinal Emile Biayenda menacé d'érosion.

**Dimanche 27 novembre 2022:** En séjour au Congo, Mgr Martin La Liberté, évêque de Trois rivières dans la Province de Québec au Canada, a présidé une eucharistie en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, à Brazzaville.

**Samedi 17 décembre 2022,** ordinations diaconales des frères de la Congrégation du Saint Sacrement: Berna Alfa Mampouya, Marcel Vallières Bisouaki Balenda, Fiston Gérard Mangala Mukinga. L'eucharistie

était présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en l'église Saint Pierre Claver de Baongo.

Du 26 novembre au 18 décembre 2022, célébration du jubilé des 60 ans d'existence de l'oeuvre médicale Soeur Martin.

**Archidiocèse de Pointe-Noire**  
**Dimanche 25 juin 2022:** En la solennité du Cœur Immaculé de Marie, Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de



Mgr Miguel Angel Olaverri

Pointe-Noire a ordonné en la cathédrale Saint Pierre apôtre, quatre nouveaux prêtres: Père Alain Florian Miafoua (salésien de Don Bosco); les abbés Christ Pascua Pangou Nzaou, Nirolvi Tasnice De-Pratt, Jean Misère Ngoma Batchi.

**Du 19 au 21 octobre 2022,** s'est tenue à la paroisse Christ-Roi de Loandjili, la session pastorale des ouvriers apostoliques, sous les auspices de Mgr Miguel Angel Olaverri.

**Archidiocèse d'Owando**  
**Samedi 12 novembre 2022:** A eu lieu la consécration de la chapelle Saint François d'Assise



Mgr Victor Abagna Mossa

d'Elondji, annexe de Tchikapika, par l'abbé Josias Oyombo Nkoli, vicaire général d'Owando. C'est un don du couple Ngondo.

**Diocèse de Ouesso**  
**Dimanche 13 février 2022:** Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la



Mgr Gélase Armel Kema

Province ecclésiastique du Nord (PENORD) et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a conféré l'ordination épiscopale à Mgr Gélase Armel Kema, nouvel évêque de

Ouesso.

**Diocèse de Nkayi**  
**Samedi 29 janvier 2022:** En la cathédrale Saint Louis de Nkayi, Mgr Daniel Mizonzo, évêque du lieu, a célébré ses vingt ans



Mgr Daniel Mizonzo

d'épiscopat, puisqu'ordonné à Rome en 2002, et il a pris possession de son siège le 3 février de la même année.

**Diocèse de Kinkala**  
**Dimanche 2 octobre 2022:** Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a ouvert l'année pastorale 2022-2023 et conféré l'ordination diaconale



Mgr Ildevert Mathurin Mouanga

à sept grands séminaristes, à la place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Il s'agit de: Aubin Banzouzi, Balmin Venceslas Telotsamou Bazonzela, Bénédic Mahoukou-Nkaoulou, Duprel Sertatia Nkounkou Bikinkita, Emma Célestin Nsayi Massamba, Hervé Régis Ndala Babingui, Jude Orsien Samba.

**Diocèse d'Impfondo**  
**Samedi 22 octobre 2022:** une messe a rassemblé la diaspora du département de la Likouala



Mgr Daniel Franck Nzika

à Brazzaville, en l'église Notre-Dame des victoires de Ouenzé, autour de Mgr Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo.

**Diocèse de Dolisie**  
**Dimanche 27 février 2022:** messe d'Aure voir de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou à la chrétienté de Dolisie.

**Mercredi 11 mai 2022:** Le Pape François a nommé le père Toussaint Ngoma Foumanet, ancien supérieur provincial des spiritains au Congo, nouvel évêque



Mgr Toussaint Ngoma Foumanet

de Dolisie. Son ordination épiscopale et son installation au siège diocésain de Dolisie ont eu lieu le dimanche 31 juillet 2022.

## Conférence épiscopale du Congo

**Du 8 au 11 février 2022,** s'est tenue à Ouesso, la session extraordinaire des évêques du



Abbé Brice Armand Ibombo

Congo. Parmi les décisions prises, figurent le renouvellement de toutes les instances dirigeantes des mouvements d'apostolat, tant au niveau national, diocésain que paroissial. Cette décision tient compte de la nouvelle configuration des bureaux avec l'insertion des conseillers à la liturgie, spiritualité et catéchèse; et aux affaires économiques et à la solidarité.

**Du 25 au 30 avril 2022,** a eu lieu la session pastorale annuelle des évêques du Congo. A l'ordre du jour, l'examen des rapports d'activités de commissions épiscopales.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022:** messe de clôture du jubilé du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. A cette occasion, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a été présenté comme nouveau président de la CEC.

**Lundi 2 mai 2022:** Accueil de Mgr Javier Herrera Corona, nouveau nonce apostolique au Congo et au Gabon.

**Du 18 au 24 juillet 2022,** s'est tenue à Mongomo en Guinée Equatoriale, la 12<sup>e</sup> Assemblée plénière de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), sur le thème: «*Le phénomène des migrants des jeunes: le cas de l'Afrique centrale. Prendre à bras le corps la cause des jeunes*».

**Du 10 au 16 octobre 2022,** a eu lieu la 51<sup>e</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, sur le thème: «*L'Eglise famille de Dieu qui est au Congo: synodalité, communion et partage*».

**Du 20 au 23 septembre 2022,** s'est tenue la session annuelle des directeurs diocésains des œuvres pontificales missionnaires (OPM), au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

**Du 28 novembre au 4 décembre 2022,** retraite annuelle des évêques du Congo à Liambou, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, sous le thème: «*choisis et appelés à être les premiers, les pierres vivantes du Christ, pierre angulaire*».

## Autres événements

**Mardi 9 août 2022:** Décès de Pascal Azad Doko, journaliste de La Semaine Africaine. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 26 août, d'abord par une cérémonie officielle au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), en présence de NN.SS Victor Abagna Mossa, Urbain Ngasongo, Ildevert Mathurin Mouanga, ainsi que du ministre de la communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézin Mougalla. Puis, la messe de suffrage en la Basilique Sainte-Anne du Congo, célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

En marge des travaux de la 51<sup>e</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, La Semaine Africaine a commémoré en différé, du 14 au 16, les 70 ans de sa fondation. Les activités y

relatives ont été: conférence-débat à l'Institut français du Congo (IFC), messe d'action de grâce en la basilique Sainte-Anne du Congo, le tout ponctué par un repas fraternel qui a regroupé le personnel et les partenaires dans un restaurant de la place.

## Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo

**Du 20 au 29 janvier 2022,** célébration de la 52<sup>e</sup> semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, sur le thème: «*Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage*» (Matthieu 2, 2). A l'ouverture de cette 52<sup>e</sup> semaine de prière, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui a achevé le mandat laissé par Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite, a passé la présidence tournante du Conseil au pasteur Juste Alain Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo. A cette occasion, le président entrant du Conseil œcuménique a invité le peuple de Dieu à adorer ensemble le fils du Dieu incarné.

**Du 4 au 9 mai 2022,** péripie congolais du Général Brian Peddle, chef mondial de l'Armée du salut et son épouse.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Programme de la Semaine de prière œcuménique pour l'unité des chrétiens

**Thème:** «*Apprenez à faire le bien. Rechercher la justice*» (Esaïe 1,17)

**Jeudi 19 janvier 2023**

**15h30:** Culte d'ouverture des ouvriers apostoliques ou consacrés, en la cathédrale Sacré-Cœur. Tous les pasteurs, prêtres, religieux, religieuses et personnes consacrées sont vivement conviés.

**Vendredi 20 janvier 2023**

**15h30:** Culte œcuménique des mamans chrétiennes en secteurs

**Samedi 21 janvier 2023**

**15h30:** Culte œcuménique des jeunes en secteurs

**Du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2023**

**15h30:** Célébrations œcuméniques par secteurs (rotations par paroisses et /ou postes).

**NB:** En ce temps de grandes mutations à travers le monde, avec notamment le conflit Russo-Ukrainien dont les conséquences menacent dangereusement l'unité des chrétiens, les fidèles sont invités à prendre massivement part aux célébrations œcuméniques en secteurs, afin d'implorer la miséricorde divine.

**Samedi 28 janvier 2022**

**9h30:** Célébration de clôture en la Basilique Sainte-Anne du Congo

Pascal BIOZI KIMINOU

Chargé de la communication du Conseil œcuménique

## IN MEMORIAM

### 12 janvier 2022 - 12 janvier 2023

Voici un an, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fille Andréa GANDOU (Android). En ce jour mémorable, les enfants ONDZHE, les familles Gandou, Eckoulat, Ambiero, Oboa, Zoula Ndzorombe et Ongouala, s'unissent aux parents, amis et connaissances, en priant chacun d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes seront célébrées le jeudi 12 janvier à 6h15 en la chapelle de l'ACERAC (impasse Bayardelle, derrière la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville); à 7h au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) et le dimanche 15 janvier 2023 à 9h, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Maman, jusqu'aujourd'hui nous n'arrivons pas à sécher nos larmes. Nous ne t'oublierons jamais.

**Repos éternel à toi Android!**



VŒUX PERPÉTUELS DANS LA CONGRÉGATION DES FRÈRES MONTFORTAINS DE SAINT GABRIEL

## Jean Paul II Mpassi et Le Sage Théogène Miakamona, désormais frères

C'est en l'église Saint-Kisito de la Météo, dans le premier arrondissement Makélékélé de Brazzaville, qu'a eu lieu samedi 7 janvier 2023, la messe des vœux perpétuels des frères Jean-Paul II Mpassi Batsimina et Le sage Théogène Miakamona Maloumbi admis dans la Congrégation des Montfortains de Saint Gabriel.

Les chants étaient exécutés par la chorale Saint Kisito. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville qui a présidé l'eucharistie, en présence du frère Jean De Dieu Mandilou Moukoyou, supérieur provincial de la Congrégation, a indiqué dans

son homélie, que les chrétiens et les consacrés doivent être comme des levains dans la pâte. Les deux frères se sont engagés définitivement dans la Congrégation en promettant obéissance et fidélité.

Pascal BIOZI KIMINO



Jean Paul II Mpassi B. et Le sage Théogène Miakamona Maloumbi

OBSÈQUES DE BENOÎT XVI

## Il était le Pape de l'Afrique qui savait parler à l'Afrique

C'est le samedi 31 décembre 2022 en la solennité de la Saint Sylvestre que Benoît XVI, Pape émérite, s'en est allé vers le Père et entré dignement dans sa maison. Il rejoint ses prédécesseurs Paul VI, Jean-Paul 1<sup>er</sup> et Jean-Paul II après 95 ans de vie sur terre, soit 23 ans de cardinalat où il a exercé les fonctions de préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi pendant le pontificat de Jean-Paul II.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 5 janvier 2023, après la messe des funérailles célébrée par le Pape François, en la basilique Saint-Pierre de Rome. A Brazzaville, M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger à signer le livre de condoléances

ouvert à cet effet à la nonciature apostolique devant Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Les fruits du Pontificat de Benoît XVI au Congo

En sept ans et dix mois de pontificat, le Pape Benoît XVI a nommé pour le compte de l'Eglise du



Pape Benoît XVI

Congo cinq évêques: Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, le 14 juin 2008; Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando et Jean Gardin, évêque du nouveau diocèse d'Impfondo, nommés le 11 février 2011; Urbain Ngassongo, évêque du nouveau diocèse de Gamboma et Miguel Angel Olaverri Arroniz, évêque de Pointe-Noire, nommés le 22 février 2013. Il a érigé deux diocèses: Impfondo, préfecture de la Likouala depuis le 15 décembre 2000 devenu diocèse et Gamboma dans le département des Plateaux.

Pascal BIOZI KIMINO

AUMONERIE NATIONALE CATHOLIQUE DE LA FORCE PUBLIQUE

## Connaître et faire découvrir les Zones militaires de défense

Le père Bruno Cyriaque Dimanche Mouniengue (spiritain), aumônier national catholique de la Force publique, a effectué, du 21 au 26 novembre 2022, une mission de service dans la Zone militaire de défense N°3 de l'aumônerie dont il a la charge, dans le département des Plateaux.

Au cours de sa mission, l'aumônier a eu une séance de travail avec les autorités de la Force publique, en vue de faire connaître la pastorale de l'aumônerie militaire dans les zones, notamment la Zone militaire de défense N°3, Gamboma. La tournée a coïncidé avec l'ouverture de l'année pastorale 2022-2023 au niveau ecclésial. Cette mission de service obéit au programme d'activités de l'année 2022. Il s'agit de redynamiser les Zones militaires de défense (ZMD) et découvrir l'aumônerie aux armées aux agents de la Force publique qui sont dans les départements. La zone militaire visitée (Gamboma) se situe dans la sous-préfecture de Djambala, à 320km de la capitale Brazzaville. C'est l'une des ZMD implantée en dehors d'un chef-lieu de département.

La mission a été consacrée à plusieurs volets: l'adresse aux agents de la Force publique à Gamboma de la zone du Poste de commandement (PC) et l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), la visite des activités agro-pastorales menées par la ZMD3 et à l'ENSOA, l'adresse aux agents de la Force publique à Djambala chef-lieu, la visite des sites ecclésiaux.

L'aumônier national aux armées a rencontré à Ngo l'aumônier diocésain l'abbé Benichou Crispal Dongali, dans le cadre de l'élaboration d'un programme relatif à la feuille de route à proposer au commandant de la ZMD N°3. L'aumônier national a également eu des contacts avec le commandant de zone (Comzone),

le colonel Gilbert Abellam et les membres du commandement. Il a présenté ses civilités aux autorités religieuses et de la sous-préfecture.

Le Congo est un Etat laïc mais la présence des aumôniers aux armées relève du soutien moral de la troupe, de l'écoute, de l'éthique et la morale. L'aumônerie se veut une Eglise ouverte à tous sans distinction de religion. Ainsi, plusieurs questions ont été posées à l'aumônier concernant: l'absence d'aumônier dans la caserne, la participation au pèlerinage de



L'aumônier national de la Force publique admirant les plantations

Lourdes, les trois confessions religieuses (catholique, évangélique et salutiste), le rôle de l'aumônier en temps de guerre, la manière dont celui-ci apporte son soutien moral et éthique à la troupe, etc. En réponse, l'aumônier national et celui de la zone ont tenu à souligner le rôle et l'importance de l'aumônerie de la Force publique. Le commandant de zone a par ailleurs, félicité les aumôniers pour leur adresse et souhaité plus de présence de l'aumônier de zone dans le cadre de ses activités.



Les deux aumôniers et le commandant de zone posant avec les agents de la Force publique

Lors de la visite de l'ENSOA, le Comzone et les deux aumôniers ont été reçus par le commandant de l'école. Après une présentation générale de cette école qui forme

les sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC), la délégation s'est dirigée vers la salle de conférence pour un moment d'échanges. Plusieurs points ont été évoqués, l'essentiel ayant été le rôle de l'aumônier et sa place au sein de la Force publique. A cette occasion, les parties ont souligné que l'exercice du culte au sein de la Force publique est autorisé dans le strict respect des principes de séparation de l'Eglise et l'Etat et de la laïcité de la République du Congo.

Cet exercice est reconnu aux confessions religieuses habilitées par la Loi.

Avant de boucler sa mission, l'aumônier national est allé faire ses civilités au préfet des Plateaux à Djambala, Mme Alphonsine Akobe Opangana. Les échanges ont porté sur une présentation générale de la Force publique dans le département des Plateaux et particulièrement à Djambala. Elle est composée des Forces armées congolaises, de la Gendarmerie nationale, du commandement des forces de police, de la délégation départementale de la Centrale d'intelligence et de documentation (CID). Ces forces concourent à la sécurisation des personnes et des biens de tout le département.

A noter que les aumôniers des trois confessions religieuses participent à l'évangélisation, l'accompagnement spirituel et l'épanouissement culturel des agents de la Force publique, de leurs familles et de leurs proches. Cette mission de travail a été réalisée grâce au soutien du ministre de la Défense nationale Charles Richard Mondojo, à la franche collaboration du Comzone qui a accompagné la délégation à Gamboma et à Djambala, et aussi, grâce à l'évêque de Gam-

MÉDITATION 2<sup>e</sup> DIMANCHE ORD. A 2023

## « A vous, la grâce et la Paix, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ. »

Textes: Is.49,3.5-6 / Ps.39 / 1Cor.1,1-3 / Jn.1,29-34

«Dieu éternel et tout-puissant, qui Régis et le Ciel et la terre, exauce, en ta bonté, les supplications de ton peuple et donne à notre temps la paix qui vient de toi...!». Ce sont là les mots «cloche», c'est-à-dire, qui annonce dès le début l'écho «sonore» particulier de ce dimanche et peut-être de toute l'année liturgique. Dans les trois versets, «introït» de la première lettre de Paul aux chrétiens de Corinthe, on compte quatre mentions de Jésus qualifié de «Christ», mot grec équivalent du mot hébreu «Messie». Et comme on aura remarqué, depuis la percée du Temps de l'Avent on ne cesse de nous enrichir le vocabulaire spirituel avec des noms pour décrire l'identité du Fils de Dieu. De tous ces vocables un seul désigne ce qu'il est réellement à l'Etat civil «Jésus» et tous les autres constituent des attributs de sa divinité, lesquelles renvoient, retracent ou déterminent la mission qu'il va assumer et accomplir pour son Père en faveur des hommes. «Emmanuel», «Messie» en hébreu et Christ en Grec, on entendra aussi souvent «Fils de Dieu ou de David»... où comme celle que nous propose avec insistance les textes du jour: «Seigneur» et «Agneau de Dieu»! «Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde»... quel beau «témoignage» rendu par Jean Baptiste à Jésus. En fait, dans le quatrième évangile, Jean n'existe pas pour lui-même; il renvoie constamment à Jésus en déclinant toutes les offres ostentatoires qui lui sont faites mais surtout, susceptible de le détourner de sa vraie mission «être au service, de son Seigneur» et c'est bien cela l'amour! «Mon commandement, le voici dit Jésus: Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que veut faire son maître; maintenant, je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître. (Jn.15, 15)». En effet, être l'agneau de Dieu c'est renonce à poursuivre sa propre gloire, mais à travailler et rechercher la gloire de l'autre. A vrai dire, Jésus, ne recherche plus la «Condescendance» d'avec l'humanité. Plutôt, il se laisse «transcender» avec aisance par l'homme pour mieux «communier» avec l'humanité pour laquelle il portera la Croix.

Frères et Sœurs, l'image de l'Agneau est la plus adéquate quand on veut allier: vulnérabilité et pacifisme (inoffensif); le prophète Isaïe y voit même l'oblat que l'on mène à l'abattoir... doux et humble, vainqueur du mal et des ténébres. Tel que développée dans les textes prophétiques anciens et reprise plus tard dans l'Apocalypse: l'Agneau exalte à la fois le moyen par lequel le sauveur «messie» devrait récapituler tout en Lui. L'Agneau, décrit aussi à juste le sens du Martyre qui en est indissociable à la foi et, reste en tout temps le plus éloquent quand à définir la vocation du fidèle chrétien à ce jour «donner sa vie en sacrifice». Tout compte fait, Jésus a choisi de servir et de donner sa vie, voilà pourquoi il a été relevé d'entre les morts... Alors nous, qu'avons-nous choisi?

Dans un monde où les plus faibles sont souffrent la discrimination et le rejet! Dans une société moderne où les pacificateurs sont tenus pour des lâches et des vaux à rien: comment se maintenir à la suite du Christ «agneau de Dieu» qui enlève les péchés du monde? A l'instar de Paul qui se sait «apôtre» c'est-à-dire envoyé par Jésus; les Corinthiens, sanctifiés «dans le Christ Jésus» et formant ainsi l'Assemblée ou l'«Eglise» de Dieu... Ou, dans le sillage des Bergers, et les Mages venus de l'Orient il y a quelques jours pour adorer et faire allégeance à ce nouveau enfant-roi. Nous aussi par le «Baptême» le Christ ne nous laisse pas à la marge de son projet rédempteur. En effet, le baptême chrétien, est bien plus qu'une simple plongée dans l'eau, c'est la «plongée dans l'Esprit» qui nous configure au Christ vrai Dieu et vrai homme. Dès cet instant nous sommes pris entièrement dans l'Esprit de Jésus, l'Esprit d'amour. Paul dit encore: «Vous avez revêtu le Christ». En sommes, la vie chrétienne est donc un apprentissage progressif, tout au long de notre vie, à imiter Jésus, à ne plus ressembler à rien d'autre qu'à lui. Nous sommes instantanément insérés dans l'aire du Christ, dans ses manières de penser, dans ses manières de voir, dans ses manières de faire, vis-à-vis des petits, des malades, des marginaux, et dans son refus du pouvoir et de l'argent corrompeurs. Nous sommes «sanctifiés», c'est-à-dire qu'en manifestant nos différences vis-à-vis des non-baptisés, nous devenons de plus en plus ressemblants à Jésus Christ «Agneau de Dieu». Qui cherche tous les jours à ressembler à Jésus, qui qu'il soit, enfant, jeune ou adulte; il est l'agneau de Dieu, en tous lieux: école, au travail, en famille, à condition de se mettre au service de Tous. Chrétien - chrétienne, au final, être l'agneau de Dieu c'est apporter la joie, la vie et se consacrer totalement au bien de la multitude... Telle est notre responsabilité! «Appelés» par la grâce de Dieu, constitué «peuple de Dieu» nous devons devenir efficacement pour l'humanité des agneaux de Dieu qui «invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ» pour que la terre recouvre la Paix et que les hommes aient une existence bien meilleurs. Ainsi, les mots ordinaires de salutation quotidienne «Bonjour, Mbote, Amani, Shalom, Jambo, A-Kwaba...» comme ceux de «grâce» et de «paix» auront une nouvelle densité dans notre langage. Puisqu'ils viennent de l'Amour que nous avons hérité de «Dieu le Père et de Jésus Christ le Seigneur», alors ils feront de nous des serviteurs de la Paix et donc agneau de Dieu.

Père Cellot-Primat NKOUNGA MABIKAS, UCAO (Prêtre du diocèse de Nkayi, Congo)

boma, Mgr Urbain Ngassongo qui a été d'un soutien substantiel. L'aumônier national souhaite une présence réelle de l'aumônerie à Gamboma et la relance des

activités liturgiques de la Force publique.

Aristide Ghislain NGOUMA



B.P.: 711  
 Pointe-Noire - Congo  
 Tél.: (+242) 222 94 00 52  
 Fax: (+242) 222 94 20 42  
 E-Mail: info@papn-cg.org  
 Web: www.papn-cg.org

République du Congo  
 Unité\* Travail\* Progrès

**AVIS AUX USAGERS N°001/2022**

**Objet: Mise en location des espaces portuaires.**

L'Autorité Portuaire informe les opérateurs économiques et usagers portuaires, qu'elle procède à la mise en location des terre-pleins au Port Sec de TCHIAM-BA-NZASSI, situé sur la route de la frontière Pointe-Noire-Cabinda et au Port Sec de LIAMBOU, situé sur la Nationale n°1.

Les conditions d'occupation de ces terre-pleins vous seront communiquées à l'issue d'une demande d'occupation formulée à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire.

Fait à Pointe-Noire, le 3 JANVIER 2023

**AMPLIATION**

- Large diffusion.



**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**  
 Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point Mess Mixte de Garnison  
 Immeuble MORIJA 1 er étage, Centre ville  
 B.P : 1431 Tél : 05 736 64 64 République du Congo

**ANNONCE LEGALE**  
**«SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS»**  
**EN SIGLE «SAT-SARL»**

Société à Responsabilité Limitée capital de Francs CFA : 10  
 Siège social : Avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale 4293  
 POINTE-NOIRE  
 REPUBLIQUE DU CONGO  
 RCCM : CG-PNR-01-2003-B12-00036

**NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT**

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la «SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS» en sigle «SAT-SARL» tenue en date à Pointe-Noire du 03 janvier 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 03 janvier 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 002/28, n° 034; Les associés de ladite société ont nommé en qualité de nouveau Gérant de la société pour une durée indéterminée Monsieur Mahmoud TRAD en remplacement de Monsieur Abdul Naser TRAD.

Mention modificative au RCCM été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 janvier 2023, conformément à la législation en vigueur sous la formalité numéro CG-PNR-01-2023-M-01558.

*Fait à Pointe-Noire, le 06 janvier 2023*

*Pour mention et avis*

**Maître Christèle Elianne**  
**BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

**ATLS**

**Africa Tax & Legal Services**

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
 Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire  
 RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

**ENERMECH LIMITED**

Société de droit Ecossais au capital de 200 000 £  
 Siège Social : 12-16 Albyn Place, Aberdeen, Scotland, AB10 1PS  
 RC : 338731

Succursale de Pointe-Noire : 327, Avenue Nguoubi Immeuble SCI, les cocotiers en face bureaux des nations unies, Pointe-Noire, République du Congo  
 RCCM : CG-PNR-01-2016-B21-01316

**Création d'une succursale**

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022, établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes d'un Notaire, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 20 décembre 2022, il a été immatriculé une succursale ayant les caractéristiques suivantes :

- Activités de soutien à l'extraction des Hydrocarbures (gestion des grands projets, services d'ingénierie et offre de services intégrés dans le secteur pétrolier et gazier).

- **Durée de vie de la succursale:** 2 ans ;

- **Président de la société:** Monsieur Steven Swanson.

- **Dénomination sociale:** ENERMECH CONGO ;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal du conseil d'administration du 17 novembre 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00019 du 20 décembre 2022.

- **Adresse du siège social:** 327, Avenue Nguoubi Immeuble SCI, les cocotiers en face bureaux des nations unies, Pointe-Noire;

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° CG-PNR-01-2022-B21-00019, le 20 Décembre 2022.

- **Objet social:** La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tout autre pays:

*Pour avis.*

DROITS DE L'HOMME

## S'unir pour éradiquer la délinquance juvénile

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a organisé jeudi 29 décembre 2022 à son siège, à Brazzaville, une concertation sur la problématique du phénomène des "bébés noirs" ou "kulunas". A travers cette rencontre, cette instance entend trouver une approche de solutions durables pour mettre fin à ce fléau.

La réunion de concertation ouverte par la trésorière de la CNDH, Mme Yvette Yolande Ambendé Mbeto, a regroupé plusieurs sensibilités. Elle a mis sur une même table les pouvoirs publics, les confessions religieuses et la société civile. Ce qui a permis d'analyser le projet: «Droits de l'homme-paix-sécurité dans les quartiers: lutte contre le phénomène des bébés noirs et kulunas», conçu et présenté par la CNDH, en vue d'une réponse à la délinquance juvénile et l'insécurité péri-urbaine.

Ce projet va porter sur l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, la mobilisation et la participation communautaires, ainsi que le partenariat entre acteurs pour traiter ensemble ce phénomène qui prend corps dans nos villes.

A cette rencontre, les délégués des leaders de ces gangs, "Arabes" et "Américains", ont pris la résolution d'abandonner ces actes de violences. Par son témoignage, le pasteur

Ben-Shaddai Gapoula, responsable de l'Eglise de réveil Assemblée de Dieu Pain de vie au Congo, a indiqué qu'il est à la recherche de ces brebis égarées. A ce jour, il accompagne déjà un grand groupe de ces jeunes, au total 150, dans le processus de conversion. «Ces



Les participants à la concertation

jeunes sont des Congolais et non des Arabes ou Américains. Ce sont nos enfants, raison pour laquelle je me suis rapproché d'eux pour leur parler et les convaincre en acceptant Jésus



Mme Yvette Yolande Ambendé Mbeto

descentes. J'ai commencé à Talangai. Ma vision est d'atteindre tout le pays», a dit le pasteur.

La trésorière de la CNDH a, pour sa part, précisé que le projet aura entre autres objectifs, la réinsertion sociale, scolaire, citoyenne et économique de cette catégorie de la jeunesse congolaise et rétablir durablement la paix sur l'ensemble du territoire national.

Il est prévu, très prochainement, une réunion pour la mise en œuvre de ce projet.

Les jeunes constituant plus de 60 % de la population congolaise, ils méritent d'être encadrés pour éviter des dérives qui peuvent entraver le développement du pays.

Philippe BANZ

Christ. Je peux vous garantir que les enfants ont changé. Si ce n'est pas le cas, pendant les fêtes de fin d'année, on pouvait déjà les voir en action. Dans tous les quartiers je fais des

ENSEIGNEMENT GENERAL

## Reprise effective des cours après les fêtes de fin d'année

Suite à la réouverture de l'école après les vacances de fin de l'année, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a entrepris une tournée dans quelques écoles à Brazzaville, mardi 3 janvier 2023, date de reprise des cours.

Question de faire le constat sur l'effectivité de la reprise de l'école. Sa ronde a démarré à l'école Marcel Ibaliko, à Djiri dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, et s'est poursuivie au collège Matsoua, à Mougali dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, où il s'est imprégné du niveau d'avancement des travaux de réfection du bâtiment administratif détruit l'année dernière. La direction des examens et concours (DEC) a été la dernière étape de la ronde du ministre et sa suite. Il en ressort que le bilan de la rentrée scolaire après cette petite période d'interruption des cours a été plus moins satisfaisant. Jean-Luc Mouthou a saisi l'occasion pour échanger avec les

élèves, surtout ceux des classes d'examen. Il les a exhortés à se mettre résolument au travail, gage de leur succès. Il s'est entretenu également avec les personnels administratifs et enseignants pour les encourager à continuer à bien remplir leur mission d'encadrement des élèves. Aux parents d'élèves, le ministre de l'Enseignement général a sollicité leur implication pour la sécurité et la réussite des enfants

A la direction des examens et concours, le personnel a été entretenu sur la bonne organisation des examens d'Etat. Cette phase correspond aux inscriptions des élèves. Sur la question de sécurité des élèves et des



Jean-Luc Mouthou après sa ronde

écoles, le ministre a martelé sur la question de l'éducation de la jeunesse et sur la responsabilité des parents. «Il s'agit d'éduquer encore notre jeunesse et de rappeler aussi la responsabilité des parents que nous sommes tous. Il faut que la responsabilité de chacun d'entre soit mise en exergue. Au sein des familles, il faudra que les enfants ap-

prennent les bonnes valeurs du vivre ensemble, du respect des biens. C'est un travail qui devra se faire ensemble. Nous sommes en train de prendre des mesures pour prendre en charge les enfants qui sont égarés du droit chemin», a assuré Jean-Luc Mouthou.

Philippe BANZ

EDUCATION

## Serge Roland Nkalath: faire que le Niari n'occupe plus la dernière place aux examens d'Etat

L'an dernier, le département du Niari a occupé la dernière place aux examens d'Etat. Cette année, Serge Roland Nkalath, directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, veut relever le défi de changer la donne. Interview!

\*Comment se présente votre programme de travail en ce début d'année?

\*\*Dès ma prise de fonction le 11 avril 2022, nous avons commencé à faire le point du personnel, afin d'avoir la maîtrise des effec-

tifs aussi bien des fonctionnaires, des prestataires, des bénévoles, que des apprenants. C'est ce travail que nous sommes en train de faire. Nous recevons les rapports des inspecteurs pour que nous puissions avoir la capacité, d'ici la fin de ce mois, de maîtriser



Serge Roland Nkalath

les effectifs dont nous avons la charge.

\*Nous voici déjà au début du deuxième trimestre. Comment vous vous préparez pour la réussite des examens d'Etat, entendu qu'au plan national, votre département a occupé la dernière place?

\*\*Je dois vous rappeler que pour l'année scolaire 2021-2022, le département du Niari a occupé la dernière place de tous les exa-

SOUVENIRS

## Le chimpanzé Grégoire aurait eu 78 ans aujourd'hui

Né le 17 décembre 1944, Grégoire, le plus célèbre chimpanzé du Congo, capturé par un chasseur dans les forêts de Kindamba (département du Pool), était vendu à Brazzaville, et vivait en captivité au parc zoologique, jusqu'en juin 1997. Ce primate faisait la fierté des touristes dans la capitale. Plusieurs générations de Congolais et étrangers, enfants, jeunes et adultes se souviennent encore de lui. Grégoire amusait tous les visiteurs du parc zoologique. A telle enseigne qu'il en était la plus grande attraction.



Grégoire

Il exhibait des danses extraordinaires, surtout quand on lui offrait des présents (arachide, banane, fruit sauvage...). Mais après avoir dansé, quand on ne lui donnait rien, il vous balançait sa fiante avec ses longs bras.

Grégoire était doté d'une mémoire d'éléphant. Il se rappelait toujours ses visiteurs réguliers. On ne pouvait pas vivre à Brazzaville sans que l'envie prenne de se rendre au zoo pour le voir.

Quand la guerre du 5 juin 1997 éclate, le célèbre chimpanzé fut transféré par hélicoptère dans la forêt du Mayombe, plus précisément dans le district de Madingo-Kaye (département du Kouilou). Où il fut accueilli au sanctuaire de Tchoupounga par Mme Jane Goodal, responsable d'une ONG qui s'occupe des bébés gorilles. La popularité de Grégoire avait dépassé les frontières nationales.

En 2004, par exemple, des touristes partis des Etats-Unis étaient venus au Congo pour célébrer avec lui ses 60 ans d'existence. Cette année, on devrait célébrer ses 78 ans, s'il ne s'était éteint en 2008, à l'âge de 64 ans.

En souvenir de Grégoire, qui attirait grand monde, le ministère du Tourisme devrait lui construire un monument. Ce qui serait une première au monde pour un primate.

Equateur Denis NGUIMBI  
(De retour de Tchoupounga)

mens d'Etat. Pour nous éviter ce déboire, nous avons commencé à nous préparer pour ne plus occuper cette place qui ne nous honore pas, en commençant par les inscriptions des candidats dans les classes d'examens. Le respect des transferts, parce que nous avons décelé beaucoup d'enfants échoués qui changent d'établissement pour juste faire l'examen. C'est à ce toilettage de listes que nous sommes en train de nous atteler. Tenez! Nous avons, par exemple, identifié des enfants de la classe de Seconde qui se sont inscrits dans les établissements privés en Terminale. Ce travail de nettoyage est en train de se poursuivre pour que, justement, nous n'occupions plus la dernière place. A côté de cela, nous avons mis une rigueur dans la sélection des candidats, parce que n'est pas candidat qui le veut, mais, qui le mérite. Car si vous présentez des enfants qui doivent normalement être candidats, les résultats seront meilleurs. Mais, si ce sont des candidats sans niveau de base qui veulent simplement essayer de faire l'examen, vous n'allez pas avoir de bons résultats. Je vous assure que nous avons presque gagné ce premier combat dans la sélection des candidats qui vont présenter les examens.

\*La date de clôture du dépôt des dossiers est diversement interprétée à la cité. Pouvez-vous éclairer les parents d'élèves?

\*\*Pour nous, direction départementale, c'est le 31 janvier. Les directeurs départementaux de

l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation doivent aller déposer les dossiers à la direction des examens et concours, au plus tard le 31 janvier. Les parents ne doivent pas attendre cette date pour déposer les dossiers de leurs enfants dans les établissements. Nous avons élaboré un calendrier de réception des dossiers des établissements depuis le 26 décembre. Au niveau départemental, le 25 janvier 2023, nous allons terminer avec les inscriptions. En ce qui nous concerne, nous devons aller déposer les dossiers de tous nos candidats à Brazzaville dans la fourchette du 25 au 31 janvier.

\*Auriez-vous un message à adresser aux parents d'élèves?

\*\*Je demande aux parents de ne pas encourager les enfants à la tricherie. Voyez-vous, un enfant, avec la complicité de ses parents, se retrouve en classe de 3e ou Terminale, alors qu'il était déclaré échoué. Il peut avoir la chance d'avoir son examen, mais il n'aura pas les capacités de tenir en classe supérieure ou à l'université. Je lance un appel aussi bien aux parents qu'aux promoteurs des écoles privées d'être vigilants. Au sujet des inscriptions, le ministre avait déjà tout encadré. Si tout le monde peut observer ces règles, nous aurons de bons résultats cette année.

Propos recueillis par  
Equateur Denis NGUIMBI &  
Deff MOUKALA-NGONO

## SOCIETE K CHIMIE

Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE

Boîte postale: 4315 - Téléphone: 00 (242) 05 748 99 64, Pointe-Noire (République du Congo)

### ANNONCE LEGALE

I-Aux termes d'UNE ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A TITRE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE «K-CHIMIE-SARL», au capital social de francs CFA: Trente Millions (30 000 000) et dont le siège social est à sis Pointe-Noire, 79, rue Bouyala, vers La Côtère, boîte postale: 1289, quartier Centre-ville, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo; Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date, dite ville du 19 MARS 2021, les associés de la société «K-CHIMIE-SARL» DECIDENT de METTRE A JOUR L'ADRESSE DU DOMICILE D'UN DES ASSOCIES, savoir: Monsieur DAHER Ali Gassan, suite A SON DEMENAGEMENT, en indiquant qu'il RESIDE ACTUELLEMENT A POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO.

Le Procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville du 23 juin 2021, le tout, dûment enregistrés.

Comme conséquence, les STATUTS de la société «K-CHIMIE-SARL» ONT ETE MIS A JOUR par Acte Authentique reçu et rédigé par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, en date, dite ville, du 23 juin 2021 et dûment enregistrés.

II-En date à POINTE-NOIRE DU 24 AOUT 2022, les associés de la société «K-CHIMIE-SARL» se sont retrouvés, à nouveau, en ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, aux fins de DECIDER de la REGULARISATION DES ACTES précités, à l'effet:

- de FAIRE RESSORTIR:  
«L'EXISTENCE DE DEUX(2)SITES A DJENO FAISANT OFFICE DE DEUX(2) ENTREPOTS»  
- d'ADJOINDRE DANS L'OBJET SOCIAL UN (1) ALINEA portant sur:  
«L'IMPORTATION ET LA VENTE DES LUBRIFIANTS, GRAISSES ET HUILES»;  
DEUX (2) ACTIVITES COMPLEMENTAIRES (ADAPTATION, MAINTENANCE DE MATERIEL DE LABORATOIRE) à l'intitulé de: L'ALINEA 11 portant sur «L'ANALYSE LABORATOIRE» et qui se PRESENTE DESORMAIS ainsi qu'il suit:  
«11-L'ANALYSE LABORATOIRE, ADAPTATION, MAINTENANCE DE MATERIEL DE LABORATOIRE».

#### Le reste sans changement.

Le PROCES-VERBAL de ladite Assemblée, déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 28 octobre 2022, et les STATUTS DE LA SOCIETE «K-CHIMIE-SARL» MIS A JOUR SUITE A CES REGULARISATIONS, même date, ont été tous enregistrés.

MENTIONS MODIFICATIVES ont été portées dans les Registres au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 21 décembre 2022 et la société «K-CHIMIE-SARL» demeure toujours immatriculée, à la date du 21 décembre 2022, sous le NUMERO: CG-PNR-01-2006-B12-00261.

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA



## AVIS DE RECRUTEMENT

Catholic Relief Services, USCCB, «CRS» République du Congo recrute un(e) Adjoint (e) Directeur de Projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme, qui sous la supervision du Directeur du projet aura comme tâches (Listes non exhaustive):

- Provide management, guidance, and technical oversight of all new and existing projects within the country program (CP) Global Fund Grant throughout the project cycle to ensure project design, start-up, implementation and close-out are in line with CRS quality principles and standards, donor guidelines, and industry best practices.

- He/she will assist the CoP to manage the GF project activities as well as the staff performance and wellbeing. Provide coaching, strategically tailor individual development plans, and complete performance management for direct reports.

- Lead the development of program learning - identify opportunities for learning, research and publications in the area of the Global Fund project and implementation of MEAL policy. Facilitate the dissemination of promising practices and lessons learned to contribute to the agency knowledge management agenda. Ensure integration of innovations and best practices.

#### Basic Qualifications

- Master's Degree in International Development, International Relations or in the field of health required. Additional experience may substitute for some education.

- Minimum of 5 years of experience in

relevant field-based project management experience required, with preferably at least 2-3 years working in the area of health within a Global Fund project.

- Experience in managing complex projects, preferably with an international NGO. Required Languages - Fluency in French and working knowledge of English

#### Dossier de candidature devra comporter:

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Les dossiers devront parvenir au plus tard le 23 janvier 2023 à l'adresse email CG\_HR@crs.org avec comme objet du message: «Adjoint (e) Directeur de Projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n° 04/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/23

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n° 04/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/23

### RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT D'UN CADRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES NUMERIQUES

#### 1- Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «recrutement d'un cabinet chargé du développement d'un cadre national de développement des compétences numériques».

#### 2- Objectif :

L'objectif de cette mission est de fournir une assistance technique (at) progressive visant à évaluer le niveau des compétences numériques actuellement présentes dans le pays, jauger la demande nationale à travers la recherche et des enquêtes auprès des entreprises, de la population, de l'administration publique et de la société civile, développer un cadre national de développement des compétences numériques à adopter et développer des programmes de formation aux compétences numériques à mettre en œuvre dans le cadre du PATN.

La firme («consultant») devra travailler sous la tutelle de l'unité de gestion du projet (UGP) du PATN, en collaboration avec le ministère de l'enseignement technique et professionnel, le ministère d'enseignement supérieur et le ciras, pour se concerter et s'accorder sur la manière dont l'exercice d'évaluation sera réalisé (en termes de définitions des indicateurs d'évaluation et d'autres attentes vis-à-vis de cette évaluation).

#### De manière spécifique :

- faire une analyse des perspectives de développement des compétences numériques à l'horizon 2030 au Congo. sur la base de consultations et d'enquêtes, le consultant:

- (i) évaluera l'écosystème et l'état de développement des compétences numériques au Congo en faisant le point sur l'offre et les tendances des besoins du marché du travail national et régional;

- (ii) fera une cartographie des politiques, programmes, partenaires et fournisseurs de compétences numériques existants du domaine privé et public Cette Cartographie inclura les universités, centres de formations existants, ainsi que les écoles spécialisées dans la formation professionnelle, des domaines publics et privés. Cet examen de capacité inclura les infrastructures des institutions, l'intérêt et engagement de l'administration, quantité et qualité de formateurs/professeurs et autres éléments importants pour comprendre l'état actuel de l'écosystème qui fournit les compétences numériques au Congo ;

- (iii) proposera des recommandations pour le développement des programmes existants au niveau national et des compétences numériques prioritaires selon les tendances des besoins par les employeurs.

- Développer le Cadre National de Développement des Compétences Numériques et une feuille de route à l'horizon de 2030. Cela inclut:

- (i) accompagner le MPTEN dans l'élaboration du Cadre National de Développement des Compétences Numériques en utilisant des expériences internationales et sur la base de scénarios obtenant un consensus des parties prenantes,

- (ii) fournir aux décideurs politiques des lignes directrices sur la base d'un vaste ensemble de connaissances/de données probantes sur les possibilités, les lacunes, et les mécanismes associés à l'administration existante ;

- (iii) élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du Cadre National de Développement des Compétences Numériques.

- Développer un plan d'opérationnalisation pour des programmes de formation certifiante aux compétences numériques en alignement au cadre du PATN, ainsi que la Stratégie Congo Digital 2025. Il s'agirait :

- (i) d'élaborer une feuille de route des programmes de formation aux compétences numériques aux niveaux de base, intermédiaire et avancé, ainsi qu'un plan de campagnes de sensibilisation qui sera utilisé par le groupe de pilotage (y compris les agences gouvernementales concernées telles que l'ADEN, l'ACSI, l'ARPCE, l'ACPCE, les universités et les partenaires spécialisés du secteur privé et du secteur public) ;

- (ii) de développer la stratégie et les méthodes de ciblage des bénéficiaires des programmes en se basant sur les meilleures pratiques mondiales et le contexte local.

#### 3- Profil du consultant :

La mission sera confiée à une Firme («Consultant») ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans l'exécution réussie de missions similaires, au profit de gouvernements dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il est attendu que le Consultant démontre une forte capacité à exécuter la mission et à présenter un plan pour la conduire d'une manière inclusive et agile par rapport aux réalités locales et au contexte actuel.

Les critères de qualification pour l'établissement de la liste restreinte sont :  
- être internationalement reconnue dans le domaine des TIC et de l'économie numérique et/ou de la stratégie et justifier d'une expérience minimale de dix (10) années dans l'élaboration et la planification des politiques nationales de développement des compétences numériques et de renforcement des capacités dans le secteur des TIC ;

- avoir au moins deux (2) références satisfaisantes de missions antérieures (au cours des cinq dernières années), de préférence dans un environnement similaire, dans le développement des écosystèmes d'innovation, du capital humain, des compétences numériques et des métiers dans le secteur du numérique.
- avoir des compétences pointues de recherche et d'analyse tant bien qualitative que quantitative et dans la mobilisation des parties prenantes locales.
- avoir de connaissance et de maîtrise des conditions spécifiques, de préférence en Afrique sub-saharienne.

**NB:** fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de six (06) à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après :

(i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.); les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt relatif recrutement d'un cabinet chargé du développement d'un cadre national de développement des compétences numériques».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination

Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Adresse: Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresses électroniques: contact@prisp-congo.org; prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville,  
Le Coordonnateur p.o.

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN



**MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
AMI n°001/MPSIR/PRISP-UCP/23**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE  
DES COMPTES DU PRISP EXERCICE 2022 ET CLOTURE**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : «du cabinet chargé de l'audit externe des comptes du projet des réformes intégrées du secteur public des exercices 2022 et clôture».

2- L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'unité de coordination du projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour

objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, appuyer par des attestations. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires. La firme aura une profession

habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC ou la FIDEF. Le cabinet sera recruté par la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

**6- Durée et lieu de la mission**

La durée du contrat sera d'un (01) an, conformément aux procédures de rotation des auditeurs mises en place, le mandat de l'auditeur n'est pas renouvelable.

**7. Méthode de sélection**

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2023 à 16 h 00 et porter clairement la mention « cabinet chargé de l'audit externe du projet des réformes intégrées du secteur public ».

**Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.**

**Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu,  
arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville,  
République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prispmarkets@prisp-congo.org**

*Fait à Brazzaville, le*

**Le Coordonnateur p.i,  
Patrick Valery ALAKOUA**

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244  
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE  
CONSTITUTION**

**« CONGO XINDI INGENIERIE »  
S.A.R.L.U.**

**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 2.000.000 FRANCS CFA**

**Siège Social : 5, avenue Chinoise, La Bled, Moukondo, Brazzaville.  
RCCM : CG-BZV-01-2022-B13-00511  
REPUBLIQUE DU CONGO.**

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 27 décembre 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 28 décembre 2022, sous Folio 237/8, numéro 5470, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

**Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :  
- La construction de bâtiments complets.

**Dénomination :** «CONGO XINDI INGENIERIE» ;  
**Siège social:** 5, avenue Chinoise, La Bled, Moukondo, Brazzaville, République du Congo ;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

**Capital Social:** DEUX MILLIONS (2.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de vingt mille (20.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique ;

Déclaration notariée de souscription et de versement : aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 27 décembre 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 28 décembre 2022, sous folio 237/9, numéro 5471, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 27 décembre 2022, Monsieur YU SHOUYE, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;  
**Immatriculation au RCCM :** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 29 décembre 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00511.

*Fait à Brazzaville, le 03 janvier 2023*

**Pour avis  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire.**

**Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDÉ-SOMBO**

Notaire à la Résidence de Pointe-Noire

03, Avenue Fayette TCHITEMBO

Immeuble ex-Société Chrystal Services, 1er étage

Tél. : 05.031.39.32/06.885.49.40

Email : mbissi.notaires@gmail.com

**AVIS D'INSERTION  
MODIFICATIVE**

**SOCIETE BIRD GLOBAL CONGO Société**

**A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**

**Au capital de FCFA : 1.000.000**

**Siège social : Zone portuaire, Centre-ville, arrondissement 1 Emery Patrice**

**LUMUMBA Pointe-Noire (République du Congo)**

**RCCM CG-PNR-01-2018-B12-00428**

Aux termes d'un Procès-verbal de la décision extraordinaire des associés de la société «BIRD GLOBAL CONGO», en date à Pointe-Noire du 04 novembre 2021, enregistré même ville le 28 avril 2022 folio 079/13 n°3920, portant :

-Cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Mario Riu DA COSTA DUARTE et Monsieur Fidèle Junior Jesse YENGO MAMBOU, les Cédants à Monsieur Victor Hugo SIMOES DE MELO, Le cessionnaire ;

- Changement de l'objet social.

Statuts mis à jour le 09 novembre 2022, enregistrés à Pointe-Noire à la recette des impôts Centre le 28 avril 2022, folio 079/14 sous le numéro 3921.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°CG-PNR-01-2022-D-01103 du 10/11/2022.

RCCM N° CG-PNR-01-2018-B12-00428

**Pour insertion,  
Maître Blanche Patricia MBISSI DEDÉ-SOMBO.**

**INSERTION LEGALE MODIFICATIVE  
ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA  
NOTAIRE A POINTE NOIRE (république du Congo) centre-ville, avenue  
Charles de GAULLE**  
(En face du supermarché CASINO) TEL: 06 848 55 38 /05 014 14 11  
EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

**ETABLISSEMENT MP SERVICES  
ETABLISSEMENT SIS A POINTE-NOIRE, ROUTE NATIONALE N°1,  
ARRET ELOI  
QUARTIER LOANDJILI, ARRONDISSEMENT N°5, MONGO MPOUKOU  
(REPUBLIQUE DU CONGO)  
RCCM : CG-PNR-01-2016-A10-03248**

Suite au transfert de siège et à la modification de l'objet social, le RCCM de l'établissement MP SERVICES a été modifié comme suit:

**Nouveau siège:** Route nationale n°1, Arrêt Eloi, quartier Loandjili, Arrondissement n°5 Mongo-Mpoukou, POINTE-NOIRE.

Numéro de la formalité au registre d'arrivée : CG-PNR-01-2023-M-01568

**Accusé d'enregistrement:** POINTE-NOIRE, le 05 Janvier 2023.

**OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY**  
Tél.: (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48  
E-mail: ctudcniati@yahoo.fr

Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle - en face de la Pharmacie Croix du Sud,  
Centre-ville,  
B.P.: 1707 - Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

**PECRA ENGINEERING**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de : 1.000.000 F. CFA  
**Siège social:** Pointe -Noire, Centre-ville, Avenue Charles de GAULLE, immeuble RAKOTO,  
1er étage.  
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00177  
REPUBLIQUE DU CONGO

**Changement de Gérant**

Aux termes d'un Procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire reçu en la forme authentique par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 05 janvier 2023, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 005/212 N°0091 le 06 janvier 2023; les associés de la société PECRA ENGINEERING SARL décident de nommer une nouvelle gérante. La société a désormais pour gérante: - Mademoiselle BOUTANDOU God Merveilles.

Dépot légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2023-M-01573 le 06 janvier 2023.

*Pour annonce,*

**Maître S. Chancel MATI-TSATY, Notaire**

**ETUDE Maître Maurice MASSELOT  
NOTAIRE**

B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66/05 767.00.66/05 369.69.67  
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,  
Face Laboratoire de Total.  
E-mail: masselotnotaire@gmail.com  
NIU n°P22000000038926

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 16 décembre 2022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée MASSANGA-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** MASSANGA-SARL.

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA.

- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier Raffinerie, vers la clinique Mont Sinaï, près du marché. Téléphone: (00242) 05 544.22.60/06 857.8217.

- **Objet social:** Récupération des déchets pétroliers, liquides et huiles usées; Traitement, commercialisation, entretien et configuration des chaudières (Shipchanders multiservices); Gestion des déchets et retour de mer des hydrocarbures (huiles usagers plus autres); Protection de l'environnement et de l'écosystème; Livraison et vente des équipements EPI (off shore/on shore).

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le numéro 1405, Folio 243/5, en date du 21 décembre 2022.

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01- 2023-B-00037 du 05 janvier 2023.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n°RCCM CG-PNR-01-2023-B12-00003 du 05 janvier 2023.

- **Gérance:** Monsieur BOUITHY-NKOUKA Fleitz Tchessésse est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

*Pour avis,*

**Maître Maurice MASSELOT,  
NOTAIRE.**



**MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
AMI n° 05/MPSIR/PRISP/AGF/PATN -UCP/22**

**RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE  
«VISION CONGO DIGITAL 2030» ATION DE LA STRATEGIE  
VISION CONGO DIGITAL 2030»**

**1- Contexte :**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'une firme chargée de l'élaboration de la stratégie vision Congo digital 2030».

**2- Objectif :**

L'objectif de la mission est d'accompagner le Gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie nationale du développement de l'économie numérique, assortie d'un plan d'actions chiffré conformément aux objectifs fixés par le Plan National de Développement (PND) 2022-2026.

**Spécifiquement, il s'agit de:**

- évaluer la mise en œuvre de la stratégie actuelle Vision Congo Digital 2025 ;
- élaborer la stratégie Vision Congo Digital 2030 ;
- intégrer la dimension du genre, le développement durable et autres champs technologiques nouveaux ;
- définir une feuille de route opérationnelle détaillée et

chiffrée pour la mise en œuvre de cette stratégie.

**NB:** fournir les preuves de toutes les informations données.

3- La durée de la mission s'étendrait sur dix (10) mois. La mission devrait tenir les ateliers de préparation et de validation en présentiel à Brazzaville et/ou Pointe-Noire.

4- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été

mobilisée et attestations de bonne exécution.

5- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

6- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «recrutement d'une firme chargée de l'élaboration de la stratégie «vision Congo digital 2030».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public  
(PRISP).

Unité de Coordination  
Agence fiduciaire du projet d'accélération  
de la transformation numérique (PATN).  
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu,  
arrondissement

3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ;  
prispmarkets@prisp-congo.org

*Fait à Brazzaville,*

*Le Coordonnateur p.o,*

**Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN**



VIENT DE PARAÎTRE:

## Recueil des mots et expressions de Géographie, de Serge Armand Zanzala

Pour faire comprendre le sens et la nécessité d'ajouter ce recueil des mots et d'expressions géographiques dans les programmes scolaires ou dans les sacs des élèves, nous partons du fait que chaque science a un langage ésotérique qui n'est compréhensible que par des initiés.

Étant une science, la Géographie a donc elle aussi un langage initiatique qu'il faut à tout prix connaître pour comprendre, étudier et bien faire un devoir ou passer avec succès une épreuve de Géographie. Beaucoup d'élèves échouent parce qu'ils n'arrivent pas, durant toute l'année, à dialoguer avec les matières qui sont mises à leurs programmes scolaires. Ils ne comprennent pas leurs langages.

A notre avis, explique-t-il, l'apprentissage des langages des matières doit être la deuxième leçon d'un cours après celle qui est faite sur les Tables des matières dans laquelle les en-

seignants doivent indiquer aux élèves les trajectoires à suivre, pendant toute l'année scolaire, pour les mettre en confiance dans leur relation avec eux (enseignants) et avec les matières qui sont aux programmes.

Dans ce lexique de Géographie qui fait partie de la Méthode Ange Zanzala, nous répertorions et définissons quelques mots et expressions qui sont très usuels dans les leçons de Géographie pour apprendre aux élèves à parler le langage de cette science.

En plus, poursuit-il, nous démontrons l'interactivité qui existe au sein d'une Géographie et entre les Géographies (Géographie



La couverture du livre

physique, Géographie humaine et Géographie économique), posons les bases de traitement de tous les sujets de Géographie, et, dans la partie Doctrine et Événements associés, résumons quelques opinions sur les questions que soulèvent les

différentes Géographies.

Après celui de Géographie, relève-t-il, nous publierons, dans la même série, un deuxième recueil: celui des mots et expressions usuels de philosophie. Recueil des mots et expressions usuels de Géographie, ISBN: 9798370283727, Éditions Amazon.

Prix: 10.11 GBP; 11.43 Euros; 7.500 F CFA

Nous faisons un prix spécial pour les établissements scolaires. Ceux qui sont à Brazzaville et qui veulent avoir cet ouvrage peuvent adresser leurs commandes au secrétariat du Complexe scolaire, The Best Learning 1, Rue Malonga-Ndi Quartier Ngoko, Brazzaville / République du Congo ou téléphoner au numéro (00242) 066034390.

APM

ASSOCIATION LES CONGOLAIS DE LILLE (FRANCE)

## Le Prix d'honneur 2022 remis à Paris au journaliste Ulrich Keteur

La capitale française a abrité le 11 décembre dernier la cérémonie de remise du Prix d'honneur 2022 décerné par l'association Les Congolais de Lille (France) au journaliste et animateur congolais Ulrich Keteur. C'était en présence de plusieurs personnalités du monde du showbiz congolais.

C'est Prince Malela, président de l'association précitée, qui a remis le prix au lauréat qui réside, depuis plusieurs années, en France. Pourquoi le choix porté sur l'animateur des émissions «Paris en digital» et «Diaspora Mag 5», diffusées sur plusieurs chaînes de télévision congolaises?

«Ulrich Keteur couvre l'actualité de la diaspora congolaise depuis une vingtaine d'années. Et depuis les années 2000, il porte une attention particulière à la communauté congolaise de Lille. Il a ainsi couvert plusieurs événements (et manifestations) organisés par des membres de ladite communauté. De l'Afro Jag Inter (une boîte de nuit que dirigeait Olivier Doumou à Lille, dans les années 2000) à l'Afro Pop Store (un salon sur la culture afro qu'organisait Prince Malela, en 2014), en passant par Brazza j'y crois (un projet humanitaire et événementiel porté par Olivier Doumou, en 2012). Et,

sans oublier, plus récemment, au mois de novembre 2022, l'hommage rendu à monsieur Maurice Claude Malela-Soba, homme politique congolais et père de Prince Malela, disparu le 18 novembre 2020. Pour ne citer que ces exemples, Ulrich Keteur a couvert tous ces événements organisés (et survenus) au sein de la communauté congolaise de Lille, lors de ces deux dernières décennies. Il a ainsi accompagné la communauté congolaise de Lille dans plusieurs moments marquants de cette communauté durant ces deux dernières décennies.

En parcourant donc la liste des personnalités que nous pouvions primer cette année, Ulrich Keteur nous a semblé être la personnalité idéale! Nous avons ainsi décidé de lui remettre le Prix d'honneur de l'association, pour saluer son engagement aux côtés de notre communauté, la communauté congolaise de Lille, pendant toutes ces années, ainsi



Ulrich Keteur réceptionnant son prix des mains des organisateurs

que sa contribution au rayonnement de notre communauté!», ont expliqué les membres de l'association Les Congolais de Lille. Il va sans dire qu'Ulrich Keteur s'est dit très honoré de recevoir cette distinction déjà décernée en 2019 à son compatriote, le promoteur culturel Olivier Doumou, en 2020 au chanteur Fally Ipupa de la République Démocratique du Congo, et en 2021 à la chanteuse de zouk martiniquaise Princess Lover. Portée sur les fonts baptismaux en 2019, d'abord comme plate-

forme en ligne, l'association Les Congolais de Lille est une association à but non lucratif. Elle vise à promouvoir la communauté congolaise (République du Congo) de Lille ainsi que la culture congolaise dans la métropole lilloise. Depuis 2019, cette organisation décerne un Prix d'honneur, pour honorer les personnalités qui ont marqué la communauté congolaise de Lille ou qui ont contribué à son rayonnement.

Véran Carrhol YANGA

PARUTION

## Abbé Aubin Banzouzi publie «Perfusion poétique en souvenir d'Obama»

Auteur de plusieurs ouvrages multigenres, monsieur l'abbé Aubin Banzouzi est l'un des ecclésiastiques qui osent de temps en temps s'incruster dans le monde intellectuel et profane, au-delà de la sacristie, pour nous illuminer à travers une clairière des mots qui éclairent l'âme de tout bambin poétique comme moi.

«Perfusion poétique en souvenir d'Obama», recueil atypique d'une écriture majeure, c'est comme une cheminée qui élague l'émoi quand l'âme sommeille dans les girones de l'hibernation. A travers la plume et la personne de notre jeune clerc, j'ai découvert un barde épris d'extrême humanisme. J'ai découvert les chemins de la poésie au fond d'une cadence qui n'aura plus de fin dans le tambour de mon âme en fête. J'ai découvert une chanson qui célèbre l'excellence et la grandeur d'un homme qui à lui seul représente un versant d'histoire étouffée. C'est à la fois un régal et une bénédiction de dire un mot sur

ce court texte qui au fond est un grand texte, un texte aux idées denses, profondes et longues comme les eaux du fleuve Congo, un texte macro-historique au cœur d'un monde qui peine à se rallier au cri fraternisant des peuples. Cri lancé sans cesse par les récipiendaires du prix Nobel de la Paix, en l'occurrence la grande figure paradigmatique qu'est Barack Obama, l'ex-président afro-américain.

Ce livre est un brin de lumière sur cette sombre forêt de la vie où l'ombre à chaque fois bouffe la lueur. C'est une leçon entière de poésie dite au clairon du jour avec les mots faciles et émouvants. Ce livre célèbre un grand



Abbé Aubin Banzouzi

homme, un homme-symbole qui évoque l'aboutissement du Rêve de Martin Luther King dans une Amérique qui ne s'est pas encore exorcisée de ses vieux démons, en témoigne le drame Georges Floyd. C'est ainsi que



La couverture du livre

l'auteur écrit: «Ces murmures du bréviaire panoramique aux heures exquises / Secouent déjà les ressorts de ton ascension, / A l'appel du silence pour rejoindre la lumière /

MÉMOIRE

## Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire a célébré ses 10 ans

À l'occasion de son 10e anniversaire, le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Mpita, à Pointe-Noire, dans le premier arrondissement Lumumba, en partenariat avec la société pétrolière Chevron Congo, a célébré le vendredi 23 décembre dernier, ses dix ans de vie. Pour l'occasion, il a organisé des activités culturelles en faveur des élèves des écoles publiques, privées et conventionnées de la ville océane congolaise. Les activités culturelles ont porté sur la connaissance de la littérature congolaise, la connaissance du grand écrivain que fut Jean-Baptiste Tati-Loutard et d'autres écrivains: Jean Malonga, Sony Labou Tansi, Alain Mabankou, etc.



Transmettre la connaissance littéraire et le savoir culturel aux enfants de la ville océane

Le but ultime était de transmettre la connaissance littéraire et le savoir culturel aux enfants de la ville océane. Le Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard s'est focalisé, au jour de son anniversaire, sur les enfants de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, en organisant la première édition d'un concours littéraire sous le thème: «Noël en fête». Il a voulu faire de cette journée l'occasion, pour les enfants de Pointe-Noire, d'avoir une idée et des connaissances sur les écrivains congolais et leurs œuvres. Par un jeu de questions-réponses et aussi par les jeux d'épellation, les jeunes futurs littéraires ont été amenés à maîtriser des connaissances. En effet, le Centre Jean Baptiste Tati-Loutard est destiné à recevoir les activités de loisirs, d'animation culturelle, de lecture, de sport et aussi à accompagner des enfants pendant les vacances dans les différents domaines.

Le représentant de Mme le maire de Pointe-Noire, M. Blaise Poaty, a félicité les participants et les partenaires pour leur disponibilité et leur dévouement, surtout en faveur des enfants.

Le représentant de Chevron-Congo, Méthode Nkoua, s'est félicité d'avoir aidé à passer un moment de connaissance majeure sur la littérature congolaise au Centre Tati-Loutard, une manière de célébrer dans la joie les 10 ans de ce centre qui abrite le mémoire d'un grand homme.

Le groupe Kougodé a interprété, par une scène, l'une des œuvres de Jean-Baptiste Tati-Loutard, «Les chroniques congolaises».

Les jeux-concours ont été répartis en dix groupes. Et c'est le groupe dédié à l'écrivain Jean Malonga qui a remporté la première place.

En recevant le prix de la première édition, Van-Yann Loemba a remercié le Centre culturel et la société Chevron.

Pour Vivien Mbou, un des organisateurs, le succès de cette édition encourage à voir l'avenir avec l'optimisme.

«Avec l'appui de la société Chevron Congo, nous avons pensé organiser un concours littéraire autour des écrivains congolais. Nous avons procédé à une sélection en faisant de telle sorte que nous puissions respecter les équilibres entre les écoles. Et nous avons sélectionné 100 élèves, parmi lesquels, les élèves de 6<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>. Nous avons été surpris par le niveau des enfants et aussi par les recherches. Car il fallait un temps d'études et un temps pour mémoriser. Nous sommes satisfaits de cette première édition. Nous pensons que le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, par sa vocation d'accompagner les activités culturelles de notre pays et de notre ville océane, ne ménagera pas ses efforts pour faire davantage pour que notre culture avance», a dit Vivien Mbou.

Madocie Déogratias MONGO

Au sommet des oliviers par les plaintes célestes», à travers cet extrait, on est presque au plus haut point culminant de l'exquise poétique.

Cet ouvrage est un coup de pied à la médiocrité de nos vies et un appel à la prise de conscience de l'homme face à l'indicible :

«Stop les flots de mots qui ne pensent les blessures du temps / Les maillons de sacrifices seuls franchissent la voûte civilisatrice.»

En principe, des hommes civilisés ne devaient plus commettre de crimes. Cela va de tous les pays et continents, aucune race exemptée.

«Perfusion poétique en souvenir d'Obama», publié le 13 novembre 2022 aux éditions

Stellamaris en France, est un périple de textes écrits comme des îlots mais, dans une langue purement poétique.

Les mots agencés dans ce texte attisent l'envie de devenir poète même quand la muse navigue à contre-courant de vos aspirations. C'est un livre d'une beauté exquise.

Une muse a donc visité le creux de ma vie au terme de la lecture de ce texte. Merci monsieur l'abbé Aubin, poète, pédagogue et chevalier de la plume au service de l'édification d'une Humanité indivisible et fraternelle, comme le veulent si chèrement le Souverain Pontife et tous les amoureux de Dieu.

Gaëtan Ngoua, Poète et libre penseur.

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Mougali vers l'avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.

Prix abordable / Contact: 06 976 58 36 / 06 610 92 01



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
CABINET



## Unité de Gestion du Projet KOBIKISA

# Avis n°10\_MSP/UGP-Kobikisa-23 pour le recrutement d'un spécialiste en sauvegarde environnementale du projet de Renforcement du système de santé « Kobikisa. Période de Publication 9 janvier 2023»

### 1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association International de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet «Kobikisa». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBIKISSA est structuré en quatre composantes à savoir :

• **La Composante 1** : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres. Cette composante financera dans le cadre de la sous-composante 1.1, les paiements du projet PBF aux établissements de la région ciblée, en fonction de leurs résultats en matière d'interventions sanitaires à fort impact et de qualité pour les femmes et les enfants. Ces paiements seront alloués aux établissements sur la base de leurs résultats en matière d'interventions sanitaires à fort impact et de qualité pour les femmes et les enfants : (i) les services de santé génésique, y compris la planification familiale, les soins pré et postnataux, les soins obstétricaux d'urgence et les accouchements ; (ii) les services de santé infantile ; et (iii) les services de nutrition pertinents et importants.

Dans le cadre de la sous-composante 1.2, le projet soutiendra la conception détaillée du mécanisme d'achat susmentionné, son lancement et son administration permanente, ainsi que des modèles pilotes de prestation de services dans les régions éloignées qui reposent plus largement sur les services de santé communautaires.

• **La composante 2** : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.

• **Composante 3** : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UGP, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des instruments de sauvegarde.

Le Projet de Kobikisa sera mis en œuvre suivant le nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale. A cet effet, six normes environnementales et sociales ont été jugées pertinentes pour gérer les risques et effets environnementaux et sociaux notamment : NES n° 1. Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; NES n°2. Emploi et conditions de travail ; NES n°3. Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la population ; NES n°4. Santé et sécurité des populations et la NES n°7. Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées. Conformément à l'Accord de financement, et dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de ces instruments ainsi que des autres activités en rapport avec la gestion environnementale des activités du projet, il est prévu le recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale. Les présents termes de référence définissent les tâches et les qualifications requises pour le spécialiste en sauvegarde environnementale du projet Kobikisa.

### 2. Mandat général du Spécialiste en sauvegarde environnementale

Le/la spécialiste en sauvegarde Environnementale du Projet de Kobikisa est placé(e) sous la supervision du Coordonnateur à qui il/elle rend compte de ses activités. Il/elle assurera un appui technique à l'UGP KOBIKISSA et aux autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet dans le domaine de ses compétences.

Il/elle est chargé(e) de toutes les questions relatives à la gestion des risques et effets environnementaux du projet Kobikisa tels que convenus dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) dudit projet négocié entre la République du Congo et la Banque mondiale.

Le/la spécialiste en sauvegarde environnementale est ainsi chargé(e) :

- de la planification, de l'innovation et de la coordination des diligences environnementales ;
- de la surveillance et du suivi environnemental ;
- de la communication et du renforcement des capacités ;
- du reporting, du suivi-évaluation et de l'archivage de tous les aspects environnementaux inclus les questions relatives à la santé et sécurité au travail (SST) au projet.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le/la spécialiste en sauvegarde sociale et l'Expert(e) en violences basées sur le genre (VBG), ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'UGP KOBIKISSA et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du projet.

### 3. Responsabilités et tâches

Le/la spécialiste en sauvegarde environnementale a pour tâches : Planification, innovation et coordination des diligences Environnementales :

- Mettre en œuvre les mesures et actions convenues dans le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Veiller à la mise aux normes d'hygiène-santé et sécurité des bureaux du projet ;
- Mettre en œuvre les procédures de Gestion Environnementale et Sociale prévues dans le CGES et le Plan de Gestion des Nuisibles préparés pour le projet ;
- Assister le Coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielle concernant l'exécution du Projet en matière de diligences environnementales ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'impact nécessaires et autres instruments de sauvegarde supplémentaires en veillant notamment au respect des exigences des Normes Environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Coordonner l'élaboration desdites études et des instruments supplémentaires de sauvegarde ;
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du plan de travail annuel du Projet et s'assurer que les aspects environnementaux relatifs à chaque activité du projet sont bien pris en compte et que les provisions budgétaires sont faites pour leur mise en œuvre. .
- Réviser et approuver les PGES et PHSS (Plans Hygiène Santé Sécurité) spécifiques des entrepreneurs ;
- \* Surveillance et suivi environnemental :
- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnementale ;
- Surveiller, suivre et évaluer la composante environnementale pour vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts et de leur conformité aux PGES par le projet ;
- Travailler avec les bénéficiaires pour conseiller, suivre et évaluer la performance environnementale des pratiques culturelles (gestion des intrants, travail du sol, bandes riveraines, aménagements hydro-agricoles, etc.)
- Veiller à l'obtention des différentes autorisations environnementales au titre des lois sur l'environnement et l'indemnisation ;
- Veiller au respect strict de l'application sur tous les chantiers des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Contribuer à l'élaboration des DAO, en ce qui concerne les cahiers de clauses environnementales et sociales ;
- Veiller au respect des clauses environnementales prévues dans le DAO ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions correctives aux cas de non-conformités environnementales identifiés sur les différents sites des travaux ;
- Notifier, investiguer et reporter les incidents et accidents de travail.
- Anticiper sur les changements dans l'environnement du projet et faire des propositions de mesures d'adaptation et de prise en compte des changements.
- \* Communication et renforcement des capacités :
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- Sensibiliser et former, le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures parties prenantes concernées sur la prise en compte des dimensions environnementales dans le cadre du projet ;
- Mettre en place et animer une plateforme sectorielle des act-

eurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects environnementaux.

\* Reporting, suivi-évaluation et archivage :

- Contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale du Projet ;
- Coordonner l'élaboration des indicateurs environnementaux, tâche qui exige la mobilisation de plusieurs parties prenantes et qui doit être participative ;
- Produire les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuels (projet) et trimestriels (y inclus l'état de mise en œuvre du PEES -Banque mondiale) ;
- Produire les différents rapports d'activités du Projet en ce qui concerne la surveillance et le suivi environnemental du Projet ;
- Produire tout rapport particulier en matière de gestion environnementale, demandé par le Coordonnateur du Projet ;
- Mettre en place un système d'archivage (physique et numérique) des informations environnementales du projet.
- Exécuter toute autre tâches jugées pertinentes instruite par la Coordination du Projet, pour l'atteinte des objectifs du projet et qui n'auraient pas été mentionnées ci-dessus.

### 4. Champ d'action du projet

Le champ d'action du projet Kobikisa est le territoire national à travers les districts sanitaires. L'objectif visé est de connecter tous les sites de la santé en boucle pour une meilleure redondance des données et des informations socio-sanitaires résultant de toutes les catégories socioprofessionnelles.

### 5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable après une évaluation satisfaisante de la performance du consultant. La mission se déroulera à Brazzaville ou dans tout autre zone de mise en œuvre des activités du projet KOBIKISSA.

### 6. Qualifications et expérience

Le/la consultant(e) à recruter devra :

- être titulaire d'au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en sciences et gestion de l'environnement ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins 3 ans en gestion environnementale
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation environnementale Congolaise ainsi que des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale (Une justification au travers un certificat est obligatoire) ;
- avoir réalisé ou participé à au moins deux (02) projets d'études ou de mise en application d'impact environnemental en République du Congo ou dans un pays d'Afrique centrale ;
- disposer d'une connaissance des risques environnementaux liés aux projets de santé publique ou communautaire ;
- avoir une bonne capacité de synthèse et rédaction des documents administratifs.
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique.

### 7. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

**Le dossier de candidature sera constitué comme suit :**

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-Kobikisa ;
- Un curriculum vitae détaillé avec une liste d'au moins trois référents professionnels ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste ; (les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion Kobikisa, située au n°03 de la rue du tourisme vers l'école REMO, Arrêt de bus Tourisme).

Email : - eryxdarius40@gmail.com. Tel : +242 06 8241945/ +242 05 5489667.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et portés la mention « Candidature au poste de spécialiste Sauvegarde environnementale de l'UGP- KOBIKISSA » et déposés sous pli fermé aux adresses ci-dessus ou par voie électronique aux adresses suivantes : (eryxdarius40@gmail.com) au plus tard le lundi 30 janvier 2023 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 06 Janvier 2023

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx,  
Coordonnateur de l'UGP Kobikissa

CHAN-ALGERIE 2023

## Aux fourches, les Diables-Rouges A' !

L'événement sportif majeur de ce début d'année sera incontestablement la 7e édition du CHAN (Championnat d'Afrique des nations de football) qui s'ouvre ce vendredi 13 janvier 2023, sans le Maroc, qui s'est retiré au dernier moment en raison de ses tensions politiques avec le pays hôte. La compétition, confiée à l'Algérie, se déroulera jusqu'au 4 février. Le Congo qui y participe réussira-t-il le défi de faire mieux que lors des précédentes fois ?

Le football congolais en sera à sa quatrième participation à cet événement qui réunit pour la première fois dix-huit pays, quinze ans après sa naissance (en 2007). Éliminés dès le premier tour en 2014 (en Afrique du Sud), les Diables-Rouges A' ont vu leur aventure dans cette compétition être arrêtée en quarts de finale en 2018 au Maroc et en 2021 au Cameroun. Atteindre les demi-finales est l'objectif que le sélectionneur des Diables-Rouges A' veut relever avec ses poulains.

On s'interroge donc sur leur capacité à faire oublier leurs prestations antérieures. Dans cette optique, le sélectionneur national Elie Ngoya s'est efforcé de réunir le maximum d'ingrédients susceptibles de faire retrouver au Congo les honneurs d'un podium. C'est un pari. On ne sait pas si telle qu'elle s'est déroulée, la



Les Diables-Rouges pendant leur stage d'acclimatation à Tunis

préparation des Diables-Rouges A' leur assurera un meilleur sort. Dieu merci, les décideurs ont finalement délié les cordons de leur bourse. Et l'équipe a pu s'envoler jeudi 5 janvier face au Sénégal, après un court stage d'acclimatation à défaut de mieux. D'où ils ont rallié leur base, la ville d'Oran. Cette mise au vert d'une semaine s'est bouclée par une défaite (0-1) lundi 9 janvier face au Sénégal, après une victoire sur Madagascar (1-0) trois jours plus tôt.

Il n'y a pas mille manières de décrocher un objectif. Il requiert l'homogénéité du groupe et sa capacité à se battre. Non seulement pour décréter le verrou devant sa cage, mais en faisant sien le slogan, « la meilleure défense c'est l'attaque. » Dès le 16 janvier les

Diables-Rouges en décourront avec le Cameroun, pour leur première sortie en Algérie. Puis ils se frotteront au Niger, le 19 janvier pour le dernier match de la phase de poules de leur groupe, à trois pays. Il faut espérer que les Diables-Rouges porteront haut l'étendard du football congolais. A vos fourches, les gars!

Jean ZENGABIO

Voici tous les groupes

**Poule A (Alger):** Algérie, Libye, Ethiopie, Mozambique  
**Poule B (Annaba):** RDC, Ouganda, Côte d'Ivoire, Sénégal  
**Poule C (Constantine):** Maroc, Soudan, Madagascar, Ghana  
**Poule D (Oran):** Mali, Angola, Mauritanie  
**Poule E (Oran):** Cameroun, Congo, Niger

FOOTBALL

## Hommage ému d'Hugues Ngouelondélé au roi Pelé

Le roi Pelé a été inhumé le jeudi dernier à Santos. Au Congo, certaines autorités du pays et autres hommes continuent à lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement par des messages de condoléances. A l'instar du ministre en charge des Sports Hugues Ngouelondélé, qui salué la mémoire du seul détenteur de trois coupes du monde.

«Le monde du football vient de perdre cde 29 décembre 2022 son emblème et sa plus grande référence, en la personne d'Edson Arantes do Nascimento, dit "Roi Pelé". Ses deux passages en République du Congo en juin 1967 et janvier 1969 nous ont permis de découvrir son génie, sa virtuosité et son humanisme. Le roi Pelé nous laisse, mais ne s'en va pas. Car l'œuvre révolutionnaire de cette légende marquera à



Hugues Ngouelondélé signant le registre de condoléances

jamais l'histoire du football mondial. Au revoir Pelé, ta vie et ton œuvre demeureront une source d'inspiration pour tous», a écrit le ministre en charge des sports dans le livre de condoléances en

mémoire de l'icône, ouvert à l'ambassade du Brésil au Congo, où il a été reçu par son Excellence Renato Soares Menezes.

G.-S.M.

JEUNES

## En avant pour Limbé !

La préparation des Diables-Rouges U-17 (moins de 17 ans) au tournoi de la zone UNIFFAC au Cameroun (du 12 au 24 janvier à Limbé) servant d'éliminatoires pour la phase finale de la CAN-U17 prévue en Algérie en avril prochain (8-30 avril) s'est faite dans la sérénité. Leur entraîneur Fabrizio Césana a assuré, jeudi 5 janvier dernier, que ses joueurs étaient prêts à rivaliser avec leurs adversaires et,

surtout, arracher la qualification.

En conférence de presse, Fabrizio Césana s'est voulu rassurant sur l'état d'esprit de son groupe. «Nous sommes déjà prêts pour représenter valablement le Congo au tournoi U-17 de l'UNIFFAC. L'objectif affiché est de prendre la qualification. Je garantis que le groupe se porte bien et la préparation s'est bien faite», a-t-il affirmé.

Répondant à la question lan-

cinante des primes, Fabrizio Césana a été clair et sec : «On reste focalisé sur la compétition puisque je ne peux pas permettre à un joueur de 16 ans de déjà vouloir penser aux primes».

Pour aller à sa troisième CAN, le Congo doit terminer parmi les deux premiers du tournoi zonal UNIFFAC. Les équipes déjà qualifiées sont : Algérie et Maroc (zone 2), Nigeria et Burkina Faso (zone Ouest B), Sénégal et Mali (zone Ouest A), Somalie et Soudan du Sud (zone Centre Est), Afrique du Sud et Zambie (zone Sud)

Dimitri MACKITA



CABINET  
Unité de Gestion du Projet  
(KOBIKISA)



### AVIS DE RECRUTEMENT N°09/ UGP-KOBIKISA-22 DE 3 CHAUFFEURS (Publication – période 03 janvier 2023)

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA/ Banque Mondiale) un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) pour réaliser le projet Kobikisa qui vise l'amélioration de l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche Financement Basé sur la Performance (FBP). Le projet KOBIKISSA est structuré en trois composantes à savoir:

• **La Composante 1:** portant sur le cofinancement du financement basé sur la performance (FBP) et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.

• **La composante 2 :** soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.

• **Composante 3:** Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra entre autres : la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UGP.

Pour garantir la gestion efficace de cet important projet de santé, l'unité de coordination compte utiliser une partie des fonds lui octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec trois contractuels en qualité de chauffeurs.

#### DESCRIPTION DE LA MISSION

Placés sous la supervision du Responsable Administratif, Comptable et Financier de l'UGP-KOBIKISA, les chauffeurs auront pour missions de :

feurs auront pour missions de :

- Conduire les véhicules pour les missions et les courses internes et veiller quotidiennement à leur bon état de fonctionnement ;
- Conduire le personnel de l'UGP-KOBIKISA pour les nécessités de service ;
- Assurer le nettoyage et l'entretien quotidien des véhicules ;
- Assurer la transmission des courriers administratifs ;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules ;
- Assurer toutes autres tâches à lui confiées pour l'intérêt du service.

#### 2. QUALIFICATIONS REQUISES

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B ;
- Avoir au moins un niveau d'études du secondaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum dans une structure publique ou privée de conduite des missions de longue distance et sur des pistes rurales ;
- La connaissance de la mécanique serait un atout ;

#### 3. DUREE DE LA MISSION ET LIEU D'AFFECTATION

- La durée des prestations est de 1 an renouvelable. Les candidats retenus seront invités à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de leurs performances.
- Le lieu d'affectation des Chauffeurs est Brazzaville au siège du projet UGP-KOBIKISA avec des déplacements à l'intérieur du pays selon la nécessité de service.

#### 4. EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les critères de performance suivants seront utilisés pour évaluer la performance des chauffeurs de l'UGP-KOBIKISA à la fin de chaque semestre :

KISA à la fin de chaque semestre :

- Le nombre d'infractions pour lesquelles le conducteur a été reconnu coupable (avec constats d'infraction) ;
- Les événements liés à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ;
- Implication dans les accidents avec blessés ou avec dommages matériels

#### 5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- \* Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- \* Une phase de test oral et pratique des candidats présélectionnés.

Les trois candidats retenus à l'issue de la deuxième phase seront invités à une séance de négociation de leurs contrats de travail.

#### 6. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBIKISA ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBIKISA n°03 rue du tourisme vers le complexe scolaire Remo/arrêt Tourisme. Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et porter la mention «Candidature au poste de chauffeur de l'UGP-KOBIKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse (eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 22 janvier 2023 à 12 heures 30 minutes.

**BGFIBANK: CONGO CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# Une bonne croissance en 2023 pour accompagner les entreprises congolaises

BGFIBank Congo a tenu vendredi 23 décembre 2022, à son siège à Brazzaville, sa session ordinaire du conseil d'administration pour évaluer les résultats de l'exercice de 2022 et faire des propositions stratégiques à venir pour 2023. En présence de Henri Claude Oyimba, président directeur général du Groupe BGFIBank, de Yvon-Serge Fougui, directeur général de BGFIBank Congo, de Hygin Ankama, directeur général adjoint, et des administrateurs. Jean Dominique Okemba, président du conseil d'administration, a dirigé les travaux de cette session.



Jean Dominique Okemba et Henri Claude Oyimba.

Suivant les conclusions des débats, BGFIBank Congo répondra aux exigences de performance pour l'exercice 2023, avec pour ambition de satisfaire chacun des segments de sa clientèle, en proposant la meilleure qualité de service.

harmonie avec celui du groupe « dynamique 2025 ». Les comptes de clôture exercice 2022 ont été également examinés; ils seront définitivement clôturés en mars 2023»,

Une série de dossiers à l'ordre du jour ont ainsi permis aux administrateurs d'analyser l'évolution de cette filiale congolaise.



Des membres du Conseil pendant les travaux.

« Cette séance du conseil d'administration budgétaire a permis d'arrêter le budget de l'exercice 2023. La particularité de ce conseil, c'est d'avoir aussi arrêté le plan stratégique de BGFIBank Congo sur les trois prochaines années, pour la période 2023, 2025. Ce plan est en

a édifié Henri Claude Oyimba, président directeur général du groupe BGFIBank, à la fin des travaux. Il a en outre

rassuré, après examen que « l'exercice 2022 sera meilleur que celui de 2021. A ce titre, nous allons reprendre le paiement des dividendes à nos actionnaires.

Concernant le plan stratégique de 2023-2025, il aura un budget fort en dynamisme, qui entraînera les équipes dans les nouvelles dimensions pour faire que BGFIBank Congo soit plus présente auprès des petites et moyennes entreprises et des particuliers, afin d'accompagner toutes les struc-

tures économiques du pays dans leur développement. Le président directeur général a par ailleurs rappelé, en répondant à une question sur le risque crédit, que « le métier de banquier est de faire la transformation au quotidien, la collecte des dépôts et accorder des crédits. Il est normal que de temps en temps qu'il y ait risque de crédit. Le problème n'est pas tant le risque, mais plutôt notre capacité à recouvrer ces créances. Les recouvrements se font très

bien. Nos clients continuent à nous faire confiance. L'activité bancaire au sein de BGFIBank Congo se porte très bien».

BGFIBank Congo reste encore la première banque du Congo. Au sein du groupe, c'est la deuxième filiale après celle du Gabon sur le plan historique et au niveau de sa contribution en termes de total bilan des résultats nets et des effectifs. Elle a été créée en 2000, a précisé Henri Claude Oyimba, avant d'adresser un message au public congolais.

La filiale bancaire dirigée par Yvon-Serge Fougui, administrateur directeur général, et Hygin Ankama, directeur général adjoint, est une équipe très motivée, selon lui, qui entraîne les autres collaborateurs pour satisfaire au mieux les besoins de nos clients. Il a invité le public à continuer à leur faire confiance.

BGFIBank Congo est une banque dynamique, qui remplit tous les critères de gestion et de performance correspondant l'activité bancaire.

## SUNU Assurances pona ko batela motuka



**INDEMNISATION  
RAPIDE  
7 Jours Max**

**REMORQUAGE  
ET AIDE AU CONSTAT  
GRATUIT**

**VÉHICULE DE  
REMPACEMENT  
EN OPTION**

Avec l'assurance automobile de SUNU Assurances, profitez de plusieurs formules avec des garanties et services adaptés à tous vos besoins. Souscrivez aujourd'hui dans les bureaux SUNU Assurances et chez tous nos partenaires intermédiaires.

**BATELA MOTUKA na SUNU Assurances.**

**Pointe-Noire**

**Tél. : 05 601 12 00**

**Brazzaville**

**Tél. : 05 012 95 54**

